

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**
p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

LUTTE
OUVRIÈRE
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2106 - 12 décembre 2008 - prix : 1 € - DOM 1,50 €

Contre la crise et la politique gouvernementale

**Il faut un plan
de relance...
des luttes des
travailleurs !**



**Grèce : la colère de la jeunesse
contre une société en crise**



Sommaire

Leur société

- p. 4 ■ Des milliers de chômeurs attendent leur indemnisation
 ■ Le Medef veut baisser les cotisations chômage
 ■ Flexibilité et perte de salaire
- p. 5 ■ Le plan de relance de Sarkozy
 ■ Constructeurs automobiles
- p. 6 ■ Impôts locaux, les collectivités locales sous la pression de l'État... et des banques
 ■ Du rififi chez les riches
- p. 7 ■ Les élections prud'homales
 ■ Le congrès de Lutte Ouvrière
- p. 11 ■ Projet de loi sur le travail du dimanche
 ■ Dans la Nièvre, licenciements et chômage partiel se multiplient

Dans le monde

- p. 8 ■ Zimbabwe : les bons et les mauvais dictateurs
 ■ Famine dans le monde
 ■ Guyane : les manifestants obtiennent gain de cause
- p. 9 ■ États-Unis : brutale augmentation du chômage
 ■ Interdiction des bombes à sous-munitions ?
 ■ Japon : retraités en quête d'une prison-providence
- p. 16 ■ Grèce : La colère de la jeunesse et celle des travailleurs
 ■ La police assassine

Dans l'enseignement

- p. 10 ■ Dans les écoles, le mouvement s'étend
 ■ Contestation dans les IUT
 ■ Le gouvernement et le service minimum d'accueil

Dans les entreprises

- p. 12 ■ Renault Trucks - Vénissieux (Rhône), Renault Technocentre Guyancourt (Yvelines), Renault Cléon et Sandouville
- p. 13 ■ Les travailleurs de l'automobile frappés de plein fouet
 ■ Hutchinson Chalette-sur-Loire (Loiret) et Joué-les-Tours (Indre-et-Loire)
- p. 14 ■ Le plan Bachelot dans les hôpitaux
 ■ Le nombre de césariennes augmente...
- p. 15 ■ Sogab Mazet - Montluçon (Allier)
 ■ LCL

Versez à notre souscription !

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continuent à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

par chèque libellé à l'ordre de :

Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière.

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôt de 200 euros à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

• Augmentation du péage des autoroutes

Un culot en béton

À peine annoncée la décision du gouvernement d'augmenter sensiblement la redevance des sociétés d'autoroutes, les Sociétés d'autoroute du nord et est de la France (Sanef) et de Paris Normandie (SAPN) ont décidé d'augmenter les péages de respectivement 3,3 et 4,3 % dès le 1^{er} décembre.

L'augmentation de la redevance que paient les sociétés d'autoroutes à l'État passera certes de 170 millions d'euros en 2007 à 475 millions en 2008, et à 500 millions d'euros en 2010. Il s'agit en réalité d'une bien maigre compensation au regard de ce que leur avait apporté la privatisation du réseau autoroutier en 2005, privant l'État d'une grande partie des recettes des sociétés d'autoroutes.

Cela n'a pas empêché le PDG de Cofiroute, contrôlé entre autres par Vinci, de trou-

ver inconcevable que l'État change « *brutalement aussi violemment la fiscalité* ». Pourtant, il n'y a pas de quoi mettre sur la paille ces sociétés d'autoroutes, puisque la hausse de la redevance représentera grosso modo 5 % du chiffre d'affaires annuel de ces sociétés.

Les sociétés concessionnaires ont déclaré que « *les actionnaires ont acheté sur la base d'un autre modèle économique, il y a tromperie sur l'objet vendu* » et

qu'elles avaient l'intention d'attaquer ce décret. Ce qui ne les empêche pas d'augmenter sans délai leurs tarifs, répercutant sur les usagers la hausse que leur demande l'État.

Elles ont même prévenu que si, malgré tout, le décret était adopté, il leur faudrait « *augmenter les péages de plus de 1 % par an pendant cinq ans, et ce en plus des hausses déjà prévues* ».

Les sociétés d'autoroutes sont contrôlées par des groupes

florissants et ont bénéficié d'infrastructures en grande partie financées par l'argent des contribuables. Après que le gouvernement leur a permis de récupérer la dime que leur procurent les usagers, ils exigent de l'État que la rente ne diminue pas. Ils ont tous les culots, d'autant qu'en tapant sur la table, ils ont l'habitude de voir le gouvernement s'exécuter.

David MARCIL



LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)
 membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 10091 85576.

Lutte Ouvrière c/o Éditions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Éditions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Loive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 Télécopie : 01 48 10 86 26

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

LO l'hebdomadaire
www.lutte-ouvriere-journal.org

LO multimédia
www.audiovideo-lo.org

Nos passages à la télévision et à la radio, les vidéos des exposés du Cercle Léon Trotsky.

LO audio

www.lutte-ouvriere-audio.org

Pour les mal-voyants et pour tous ceux qui veulent une version parlée de nos publications : *Lutte Ouvrière, Lutte de Classe*, les brochures du Cercle Léon Trotsky.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Ci-joint la somme de :

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise
du 8 décembre



Il faut un plan de relance... des luttes des travailleurs !

Le gouvernement a fait grand bruit autour du « plan de relance » de l'économie annoncé le 4 décembre à Douai par Sarkozy, un plan qui avec ses 26 milliards d'euros fait cependant pâle figure auprès des 360 milliards d'euros de crédits ouverts aux banques à la mi-octobre et des 300 autres milliards d'euros débloqués pour les banquiers et les industriels dans les jours suivants. En fait, cette annonce n'est qu'un tour de passe-passe destiné à faire croire à la population que Sarkozy et son gouvernement s'attaquent vraiment à la crise... en annonçant quelques dépenses qui étaient souvent prévues depuis longtemps.

Sarkozy veut faire croire qu'il se porte au secours de tous les Français. Il a eu des trémolos dans la voix pour s'apitoyer sur le sort des plus pauvres, mais c'est pour promettre en tout et pour tout une aumône de 200 euros de prime exceptionnelle, fin mars 2009, pour ceux qui toucheront le RSA. Quant aux dizaines de milliers de travailleurs qui ont perdu leur emploi ou qui vont le perdre, à tous ceux dont les salaires ont été amputés et vont continuer à l'être par le chômage partiel, qu'ils se débrouillent.

Pour les patrons, il y avait en revanche quelques mesures intéressantes : de nouvelles exonérations de cotisations sociales pour les petites entreprises, la prime à la casse destinée à soutenir le marché pour les constructeurs de voitures... même si ce n'est pas cette prime qui va décider ceux qui ont déjà tant de mal à joindre les deux bouts à changer de véhicule.

Pour faire sérieux, Sarkozy a même annoncé la création d'un ministère chargé de la « relance » qui sera confié à Patrick Devedjian. Mais comme toute la presse l'a souligné, cette nomination est surtout une manière de retirer, sans faire trop de vagues, à Devedjian la présidence de l'UMP, où il était devenu indésirable. Cela en dit long sur le peu d'intérêt que le président de la République porte en fait à ce nouveau ministère. La « relance » n'étant, comme au poker, qu'un effet d'annonce !

Par contre, ce ne sont pas les gens prêts à voler de

toutes les manières possibles au secours des possédants, grands et petits, qui manquent dans l'entourage gouvernemental. À preuve ce sénateur UMP, Philippe Marini, qui avait déposé un projet d'amendement visant à permettre aux actionnaires ayant subi des pertes à la suite de la chute de la Bourse de déduire celles-ci de leurs impôts.

La proposition de Marini était si grossière qu'elle n'a pas fait l'unanimité parmi ses amis de la majorité. « Séduisante » pour les uns, « demandant réflexion » pour d'autres, elle a été rapidement retirée sous pression du gouvernement tant elle était gênante. Mais elle s'inspirait d'un raisonnement classique dans le monde des possédants : quand il y a des bénéficiaires, ce sont eux qui encaissent ; quand il y a des pertes, c'est à l'État de compenser.

C'est là l'essence de la politique que mène le gouvernement depuis que la crise bancaire a éclaté et que l'industrie s'enfonce dans la récession. Et cela durera, tant que nous ne leur aurons pas flanqué une trouille salutaire, en leur montrant que nous ne sommes pas disposés à tout supporter éternellement.

Tous les commentaires l'ont dit : dans les manifestations et les affrontements qui ont secoué la Grèce depuis le week-end dernier, il n'y avait pas seulement la révolte des étudiants indignés par l'assassinat d'un jeune de quinze ans par la police. Il y avait aussi toute la rage accumulée par la population pauvre devant l'injustice de cette politique qui fait retomber tout le poids de la crise du système capitaliste sur les exploités. Cela a ouvert une crise politique qui met en cause l'existence même du gouvernement, malgré tous les efforts des ministres qui se précipitent à la radio et à la télévision pour jurer que toute la vérité serait faite sur ce meurtre.

En France, les responsables des grandes organisations syndicales ont tous critiqué le vide du plan de relance de Sarkozy. Fort bien. Mais pour changer les choses, il ne suffit pas de critiquer le gouvernement, il faut une riposte de la classe ouvrière.

Arlette LAGUILLER

Cercle Léon Trotsky

Le prochain Cercle Léon Trotsky aura pour thème :

La crise de l'économie capitaliste

Judi
11 décembre
à 20 h 30

Théâtre de la Mutualité
24, rue Saint-Victor
à Paris 5^e

(Métro :
Maubert-Mutualité)

Participation aux frais :

Le sens de la justice du sénateur Marini

Le Sénat a adopté le 9 novembre l'amendement de l'UMP Philippe Marini prévoyant d'annuler la demi-part accordée pour le calcul de leur impôt aux parents isolés dont les enfants à charge ont plus de 26 ans. Les couples mariés ou pacsés ne bénéficient pas de cet avantage et perdent donc la réduction d'impôt dès que l'enfant à charge atteint l'âge de 26 ans.

Le texte voté prévoit donc de réduire de 10 % chaque année cet avantage fiscal, et ce dès la déclaration des revenus 2009, jusqu'à sa suppression totale en

2018. Cela concerne aujourd'hui 4,3 millions de contribuables. La plupart de ces parents isolés sont des femmes qui ont travaillé tout en continuant d'assumer seules les charges d'un enfant au foyer, parce que célibataires, divorcées ou veuves. Certes ce ne sont pas celles qui disposent des plus faibles revenus qui sont concernées. Il faut déjà payer des impôts directs, ce qui n'est pas le cas de femmes au chômage ou qui travaillent à temps partiel dans une grande surface par exemple.

Mais ce ne sont pas non plus des femmes fortunées dans leur très grande majorité, puisque

cet « avantage » est estimé à 400 euros en moyenne.

Mais que Philippe Marini prétende par cette mesure réduire les niches fiscales, qu'il brandisse la nécessité d'une plus grande justice, tout comme Eric Woerth, le ministre du Budget, qui l'a soutenu au Sénat, a de quoi faire bondir. La demi-part par enfant est en effet bien plus scandaleuse quand elle permet par exemple à une famille de grands bourgeois ayant quatre enfants et gagnant des millions d'euros de diviser par deux leur revenu imposable. Et Marini et Woerth n'ont pas été le moins du monde choqués lorsque Sarkozy a mis en place le bouclier

fiscal qui, lui, est responsable d'un trou de 15 milliards d'euros dans les caisses de l'État. Auteur dans le passé de projets de loi visant à alléger, voire à supprimer l'impôt sur la fortune, le sénateur Marini est l'auteur de cet autre amendement qui, s'il avait été voté, aurait permis aux boursicoteurs ayant vendu leurs actions à perte de déduire jusqu'à 10 700 euros de leurs revenus lors de leur prochaine déclaration d'impôts. 10 700 euros, c'est-à-dire l'équivalent d'une dizaine de smics mensuels !

Comme on peut le constater, ces politiciens ont un sens très particulier de la justice !

• Assedic

Des milliers de chômeurs attendent leur indemnisation

Les retards dans le traitement des demandes d'allocation chômage s'accroissent : 100 000 dossiers ne sont toujours pas traités. « Il y en a environ 25 000 en attente de plus qu'en septembre-octobre 2007 », reconnaît un représentant de l'Unedic lui-même.

Laurent Wauquiez, le secrétaire d'État à l'Emploi, lui, a entonné la chanson favorite du gouvernement sur l'air de « Tout va très bien, madame la Marquise » en déclarant sur RTL : « Il n'y aura pas de panne de paiement. » Personne ne peut avaler ce mensonge, surtout pas les chômeurs habitués à des retards de paiement, même en temps ordinaire. D'ailleurs, le secrétaire d'État à l'Emploi ne s'engage qu'à diminuer le retard pour parvenir à un chiffre de 50 000 dossiers en panne de paiement pour la fin du mois de décembre, chiffre qu'il dit considérer comme « normal ».

Les salariés des Assedic ne voient pas les choses de la même façon. Ils craignent que des dizaines de milliers de chômeurs ne touchent rien pendant des semaines, voire des mois. En effet le nombre d'inscriptions au chômage a augmenté brutalement, ce qui n'est pas étonnant étant donné le nombre d'entreprises qui licencient, ou même ferment purement et simplement. Le nombre de chômeurs inscrits à l'ANPE a affiché en octobre sa



sixième hausse mensuelle consécutive, avec un bond de 46 900. « Des milliers de dossiers traînent dans chaque région et nous ne sommes pas en mesure de verser les allocations des personnes dont les dossiers d'indemnisation n'ont pas été étudiés », a expliqué Stéphane Guillou, un représentant du syndicat CGT des Assedic.

Le nombre de salariés des Assedic qui doivent traiter ces milliers de dossiers supplémentaires, lui, est toujours aussi insuffisant. Seuls 200 CDD supplémentaires ont été embauchés au niveau de tout le pays, soit deux pour 1 000 dossiers en retard. De plus, la fusion entre l'ANPE et les Assedic remplacés par des « pôles emplois » entraîne une importante désorganisation. Début

décembre, les travailleurs des ANPE ont d'ailleurs fait grève pour protester contre les conséquences néfastes de cette initiative gouvernementale. Les syndicats nationaux de l'ANPE et des Assedic devaient envisager une nouvelle action, commune cette fois.

Pour tenter de combler le retard, les directions des Assedic font pression sur les salariés, les poussant à faire des heures supplémentaires, les vendredis soir et les samedis. Du coup, leurs conditions de travail s'aggravent, pendant que des milliers de chômeurs touchent leurs allocations avec retard. C'est ce que le gouvernement appelle simplifier la vie des chômeurs.

Aline RETESSE

• Chômage partiel

Flexibilité et pertes de salaire

En ce mois de décembre, des dizaines de milliers de travailleurs en chômage partiel imposé subissent des amputations de salaire de plusieurs centaines d'euros.

Dans bien des entreprises, ces salariés ne perçoivent, pour les heures non travaillées, qu'une allocation de 50 % de leur rémunération brute, soit environ 65 % du salaire net. Cette indemnité de chômage partiel, versée par leur patron et l'État, est calculée sur la base des 35 heures hebdomadaires officielles. Dans les entreprises où l'horaire est supérieur, les heures au-delà des 35 heures ne sont pas prises en compte, de même que les éventuelles primes, d'où une perte accrue pour le travailleur mis en chômage partiel. De plus, les salariés doivent déduire de l'allocation 6,2 % de cotisations pour la CSG et 0,5 % pour la CRDS.

Quant aux patrons responsables de ce chômage, ils touchent une aide publique de l'État d'un montant de 2,44 euros de l'heure pour les entreprises de moins de 250 salariés et de 2,13 euros pour celles de plus de 250 salariés !

Dans de nombreuses grandes entreprises, les journées et les semaines chômées ont d'abord été prises sur les jours de congés payés, les RTT ou sur des journées de repos au titre de 2009, qui ne sont même pas encore

acquises. Mais, comme le souligne la CGT métallurgie, « les employeurs ont usé et abusé des fermetures pour congés, tant et si bien qu'ils ont épuisé les droits de l'ensemble de leurs salariés ». En conséquence, de plus en plus de travailleurs se retrouvent au chômage partiel avec seulement 50 % de leur salaire brut, même si pour certains, dans des branches professionnelles comme la chimie, les indemnités peuvent être de 80 % du salaire net, ou pour les smicards officiellement de 100 %.

Maintenant, Sarkozy propose que le contingent maximum autorisé de chômage partiel, par salarié, passe de 600 à 800, voire 1 000 heures par an. Et bien sûr Parisot, la présidente du Medef, est entièrement d'accord... à condition que l'État augmente sa contribution à l'allocation de chômage partiel !

Dans les faits, le patronat installe la flexibilité annuelle en fonction de ses besoins, alternant les semaines de chômage sans salaire et les semaines de production effrénée. Et il trouve pour l'aider un gouvernement complaisant.

Louis BASTILLE

• Le Medef veut baisser les cotisations chômage

Combattre le chômage, pas les chômeurs !

Cela n'a pas de quoi surprendre : pour Laurence Parisot, la présidente des patrons du Medef, « ce que nous voulons absolument et essentiellement, c'est envisager une baisse des cotisations, parce que nous avons aujourd'hui un taux de cotisations sociales quasiment insupportable pour les entreprises ».

Il s'agit même, selon elle, de « l'enjeu numéro un » des récentes rencontres avec les directions syndicales au sujet de l'assurance chômage. Il faut « baisser les cotisations », a-t-elle insisté dans une interview radio, « que ce soit pour l'employeur ou pour le salarié », tentant de faire croire que les uns et les autres pourraient avoir des intérêts communs.

À côté de cette revendica-

tion patronale, bénéficiant depuis longtemps déjà de l'oreille favorable du gouvernement, le Medef a tenté aussi de faire passer, au cours de la dernière réunion dite de « négociations », une importante réduction des durées d'indemnisation des périodes de chômage. Sous couvert de « simplifier les filières » en remplaçant le système actuel de quatre cas correspondant à des durées

différentes de cotisation par une filière unique d'indemnisation, le Medef propose en fait un autre calcul. La durée d'indemnisation serait en fait proportionnelle à la durée de cotisation, système qui aurait pour effet de priver d'indemnités plusieurs centaines de milliers de chômeurs. Et même si les patrons parlent d'ouvrir les droits à indemnisation après quatre mois de travail – au lieu de six au minimum actuellement –, l'ensemble reviendrait à diminuer de plusieurs mois l'indemnisation des chômeurs et à faire faire d'importantes économies aux employeurs.

Ces patrons toujours prêts à

se plaindre ne participent pourtant que bien partiellement à l'indemnisation d'un chômage qui leur profite exclusivement, en particulier aux plus gros d'entre eux. Ils doivent verser – souvent avec retard – 4,1 % des salaires, alors que les salariés payent eux-mêmes 2,4 % de cotisation. De plus, pour les travailleurs sans emploi qui ne peuvent toucher l'assurance chômage, que leurs droits soient épuisés ou qu'ils ne puissent encore être ouverts, ce sont les deniers publics, et non les patrons, qui financent les prestations versées au titre de la « solidarité » de l'État. En 2007, ce financement représentait

2,6 milliards d'euros, soit l'équivalent de 11 % des sommes versées par l'assurance chômage.

Alors qu'actuellement moins de la moitié des chômeurs se trouvent en partie indemnisés, les patrons trouvent toujours des directions syndicales pour signer des accords aboutissant à aggraver encore la situation des travailleurs privés d'emploi. Mais il n'y a rien à négocier à l'amiable avec un patronat qui, crise ou pas crise, supprime les emplois par dizaines de milliers pour maintenir, et même augmenter ses profits.

Viviane LAFONT

• Le plan de relance de Sarkozy

Après les milliards pour les banquiers des aumônes pour les travailleurs

Jeudi 4 décembre à Douai, ville industrielle, Sarkozy a annoncé un « plan de relance de l'activité » de 26 milliards d'euros. Alors que la production diminue, que des usines ferment provisoirement ou définitivement, que le chômage augmente rapidement suivi de la pauvreté, le gouvernement ne voulait pas avoir l'air de rester les bras ballants. D'autant que, face à la crise financière, il avait trouvé 360 milliards d'euros pour sauver la mise des grandes banques.

Ce plan coûtera d'autant moins à l'État que Sarkozy y comptabilise des mesures déjà annoncées et donc déjà budgétisées, comme certains dégrèvements d'impôts pour les entreprises. Il compte également les investissements demandés aux sociétés nationalisées et ceux réalisés avec l'argent des sociétés HLM.

Mais alors que ce « plan de relance » vise, d'après le gouvernement, à atténuer les effets catastrophiques de la récession sur les familles les plus démunies, les quelques mesures annoncées sont

essentiellement favorables aux patrons.

Par exemple, l'État paiera plus rapidement ce qu'il doit aux entreprises et, à l'inverse, les entreprises pourront étaler leurs paiements à la puissance publique.

Une prime à la casse de 1 000 euros sera également instituée provisoirement pour tout achat d'un véhicule neuf à la place d'un âgé de plus de dix ans. C'est une première aide à l'industrie automobile, qui n'est pas exclusive d'un plan auto spécifique beaucoup plus intéressant pour Renault et PSA.

Encore faut-il avoir les moyens d'acheter un véhicule neuf...

Mais il y a aussi des mesures qui, paraît-il, s'adressent directement aux travailleurs. Le gouvernement s'apprête à rendre la mise en chômage partiel plus facile, mieux indemnisée et sur une durée plus longue, ce qui facilitera surtout la vie et les finances des grands groupes industriels. Il promet d'améliorer l'aide à la reconversion des travailleurs licenciés. Mais, outre le fait que tous les gouvernements ont dit la même chose, on peut se demander dans quoi les travailleurs licenciés pourront bien se reconvertir, alors que les licenciements se multiplient ?

En outre une « prime » de 200 euros sera versée le 1^{er} avril aux familles qui devraient bénéficier du RSA

à partir du 1^{er} juin. Au total cela représentera 800 millions d'euros, somme que l'on peut comparer aux 360 milliards mobilisés pour les seules banques !

Ce « plan » ne protégera personne, aucun travailleur en tout cas, des effets de la récession. Il n'est d'ailleurs pas fait pour cela. Ce n'est qu'un geste de propagande gouvernementale pour avoir l'air d'agir contre la crise ; c'est un leurre pour dédouaner les patrons qui licencient des milliers.

Pour se défendre contre la crise, les travailleurs ne peuvent compter que sur eux-mêmes. Le plan de relance de Sarkozy le démontre une nouvelle fois, s'il en était besoin.

Paul GALOIS



• Constructeurs automobiles

Sous l'industrie, se cash la banque

En plus des aides directes aux constructeurs de voitures, le gouvernement va arroser leurs filiales financières.

Les banques de Renault, RCI Banque, et de Peugeot-Citroën, Banque PSA Finance, vont avoir accès, elles aussi, aux fonds publics à un taux préférentiel : un milliard d'euros va être mis à leur disposition, venant des fonds de la Société de financement de l'économie française mise en place par le gouvernement pour faire face à la crise du système bancaire. Pour l'instant les banques des constructeurs, dont le rôle est le financement des ventes de voitures, n'avaient obtenu que des miettes du gâteau, soit 25 millions d'euros.

Le gouvernement dit qu'en échange il demande aux constructeurs de s'engager à ne pas fermer d'usine en France. Le patron de PSA a déjà répondu par avance fin octobre, dans le *Financial*

Times, en affirmant que « en tant qu'industriel, on ne peut jamais exclure de devoir fermer un site si les conditions l'imposent ». Mais cela n'empêchera pas les cadeaux de l'État, les déclarations de Sarkozy sur le maintien des sites n'étant là que pour la galerie.

« L'automobile est une cause nationale », explique au journal *Les Échos* un représentant des pouvoirs publics commentant la nouvelle aide de l'État. Le patron de PSA dévoilait il y a quelques semaines la nature de cette « cause nationale » en expliquant, plus terre à terre : « Nous sommes concentrés sur la gestion du cash, qui est notre priorité essentielle. » On croyait que sa priorité était de produire des voitures, mais non, c'est le « cash ». Et du cash, ils n'en manquent pas : la banque de PSA a réalisé en 2007 un confortable bénéfice de 607 millions, tandis que de son côté celle de Renault en gagnait 460.

Etienne HOURDIN

Le petit Noël des rois du béton

Les grandes entreprises de travaux publics, Bouygues, Eiffage et Vinci, ont été particulièrement choyées par le plan de relance de Sarkozy. Elles pourront désormais conclure des marchés jusqu'à 5,15 millions d'euros sans passer par les appels d'offres. L'obscurité qui entoure l'attribution des grands chantiers, leur financement et leur répartition entre les trois rois du béton va encore s'épaissir.

Mieux encore, l'État va se porter garant pour les grands travaux, canaux, voies TGV, autoroutes, déjà programmés mais que les banques rechignent à financer. Et, puisque 72 % des investissements publics sont le fait des collectivités locales, le plan les incite à accélérer leur programme de construction et leurs paiements aux entrepreneurs. Pour ce faire, Sarkozy propose le remboursement par anticipation de la TVA liée aux travaux payés par les communes, départements et régions.

En fait, il n'y a ni chantier en plus, ni investissement nouveau. Il n'y a qu'une accélération des paiements et des garanties supplémentaires pour les profits des rois du béton.

P.G.

Les banquiers gagnent à tous les coups

Le prétexte officiel des dizaines de milliards d'euros de cadeaux et des centaines de milliards d'euros de garanties offerts aux banques était qu'il fallait qu'elles puissent « faire leur métier ». Et leur « métier » serait de prêter de l'argent aux entreprises productives pour que l'économie puisse fonctionner.

Mais elles ne le font pas ! La preuve, le plan de relance de Sarkozy prévoit 18 milliards d'euros de garanties pour des grands travaux... parce que les banques ne veulent pas les financer.

Alors, que font-elles des fonds si généreusement offerts ? Eh bien elles font leur « métier » : spéculer, prêter, sans risque mais avec intérêt, et pourquoi pas à l'État, l'argent qu'il leur a précédemment offert.

P.G.

Au sommaire de LUTTE DE CLASSE n° 116 (novembre 2008)

- L'Union européenne face à la crise
- États-Unis

Les élections : Obama président, et après ?

La guerre américaine : escalade de l'Irak vers l'Afghanistan et le Pakistan

Automobile : un exemple cruel de la guerre menée par les patrons contre la classe ouvrière

Prix : 1,50 euro - Envoi contre quatre timbres à 0,55 euro



• Impôts locaux

Les collectivités locales sous la pression de l'État...

Le congrès des maires de France vient de se tenir alors que l'État, d'un côté, a transféré de nouvelles charges aux mairies, aux départements et aux régions, et de l'autre, restreint les sommes qu'il leur verse.

Des charges toujours plus importantes pèsent sur les collectivités locales. Et cela a des conséquences, en particulier dans les communes populaires. Ainsi, le transfert aux départements et aux régions des travailleurs qui entretiennent les routes, celui du personnel non enseignant des collèges et des lycées ne sont pas compensés par l'État sur la base des effectifs qui seraient nécessaires à ces services. Il en est de même pour la prise en charge du RMI – demain du RSA –, par les collectivités départementales, qui devront l'assumer alors que les licenciements et le chômage augmentent. Il y a aussi des transferts plus sornois, par exemple celui des indemnités versées par l'État aux villes qui sont tenues par la loi d'organiser un recensement ou de délivrer les passeports biométriques, indemnités qui sont insuffisantes pour couvrir les dépenses des communes.

De même l'établissement de nouvelles normes, notamment environnementales, est l'occasion pour les fournisseurs d'imposer d'importantes augmentations des prix facturés aux collectivités. Enfin, avec la crise immobilière, le produit de l'impôt prélevé lors de l'achat des appartements diminue.

Malgré cela, le gouvernement entend limiter à 2 % l'aug-

mentation des aides de l'État pour l'année prochaine. Et ce pourcentage est gonflé par un trucage statistique portant sur les remboursements de TVA aux collectivités locales de France. Aussi l'Association des maires estime que l'évolution moyenne est « au mieux » de 0,4 % et un grand nombre de communes connaîtront sans doute pour la première fois en 2009 une diminution, en euros courants, de la dotation que leur verse l'État.

Les autres impôts locaux qui alimentent le budget des collectivités sont la taxe d'habitation et les taxes foncières sur le bâti et le non-bâti. La taxe professionnelle, qui représente globalement 28 milliards d'euros en 2007, soit près de la moitié des impôts locaux, est dans le collimateur du Medef. Chirac puis Sarkozy ont engagé de nouvelles réductions de taxe professionnelle, et pour Sarkozy ce n'est que « la première étape d'une réforme de plus grande ampleur, de nature à relancer véritablement l'investissement des entreprises », prétend-il.

Or les seuls « investissements » qui séduisent les capitalistes sont les placements financiers. Par une nouvelle réduction de la taxe professionnelle, le gouvernement ne fait qu'alimenter la spéculation. En même temps, il prive les communes des ressources indispensables pour assurer les services dont elles ont la charge pour les écoles, les crèches, les équipements culturels et sportifs, etc., qui représentent au total plus de 70 % des dépenses d'équipement publiques ! D'où un recul de l'investissement des collectivités qui ne peut qu'aggraver la situation.

Jean SANDAY



Une partie des dépenses d'éducation incombe aux municipalités.

...et des banques

Aux pressions financières de l'État sur les collectivités locales s'ajoute le service de la dette versé aux banques, c'est-à-dire le coût des intérêts qu'elles doivent payer pour leurs emprunts.

Globalement, l'endettement des collectivités locales représente 132 milliards d'euros ; celui de l'État dépasse, lui, 1 000 milliards d'euros. Mais, pour nombre de collectivités locales, le service de la dette s'alourdit du fait des intérêts de plus en plus élevés imposés par les banques.

Certains prêts sont à taux fixes, mais les banques ont vanté à des collectivités l'intérêt de prêts à taux variables, basés sur des critères obscurs et souvent fantaisistes, par exemple

l'évolution du yen comparé au franc suisse, sans qu'aucun plafond ne vienne limiter les taux d'intérêt. Les principaux bénéficiaires de ce type d'opération sont Dexia, la Caisse d'Épargne-Natixis, le Crédit Agricole et la Société Générale. À en croire les cabinets de conseil – qui incitent eux-mêmes les collectivités à ce qu'ils appellent une « gestion dynamique de la dette » –, les prêts « dangereux » ou « toxiques » représenteraient de 10 à 15 % du total pour l'un, 25 % selon un autre, la moitié selon un troisième.

Autant dire que la plus grande opacité règne sur cette dette. D'après le ministère de l'Intérieur, les intérêts sont en

augmentation de 27,3 % pour les régions, de 13,2 % pour les départements et de 6,3 % pour les communes entre 2007 et 2008. Actuellement, selon le quotidien *Les Echos*, les banques augmentent leur marge, et « Dexia ne serait pas le dernier à mettre la pression sur des élus angoissés à l'idée de ne plus pouvoir emprunter et de ne pas atteindre l'équilibre budgétaire en fin d'année », les poussant à accepter une « offre dégradée d'emprunts » que les collectivités devront rembourser pendant quinze ans. C'est ce que les banques appellent « aider » les collectivités locales !

J.S.

• Riches

Du rififi chez les de Wendel

Rien ne va plus dans la famille de Wendel. Non seulement l'action Wendel a perdu les deux tiers de sa valeur depuis le début de l'année mais, ceci expliquant peut-être cela, il y a de la querelle dans l'air : une information judiciaire pour abus de biens sociaux a été ouverte à la mi-novembre à l'initiative d'un membre de la famille. Cela chauffe donc entre cousins !

Il faut dire que les héritiers des maîtres des forges lorrains ont proliféré : ils sont aujourd'hui plus de 900 à vivre des fortunes arrachées aux travailleurs du temps où leurs ancêtres exploitaient directement ouvriers sidérurgistes et mineurs. Mais depuis ils ont laissé à l'État le soin de fermer ou de rénover, dans les années 1970-1980, leurs usines sidérurgiques.

Les de Wendel ont aujourd'hui leurs intérêts regroupés dans une société financière, la Société lorraine de participations sidérurgiques (SLPS). Pour en être actionnaire, la seule condition est de faire partie de la « famille ». Après quoi on peut s'éloigner beaucoup de la sidérurgie : la SLPS contrôle Wendel Investissement, qui possède des parts dans une kyrielle de sociétés

comme le spécialiste de la certification (bureau Veritas), l'installation électrique (Legrand), l'électronique (Deutsch), la santé (Stallergènes), les matériaux de construction (Saint-Gobain) ou l'énergie (Oranje-Nassau). Wendel Investissement a dégagé au premier semestre un bénéfice net de 314 millions d'euros, en hausse de 29 %.

Mais voilà qu'une cousine, Sophie Boegner, a attaqué en justice pour abus de biens sociaux Ernest-Antoine Seillière, l'ex-président du Medef, qui dirigeait jusqu'à ces derniers mois les affaires de la famille.

Ce qui chagrine la cousine, quelques cousins et surtout leur

portefeuille c'est que, lors de la réorganisation du capital du groupe Wendel en 2007, une quinzaine de cadres dirigeants, dont Seillière, ont mis la main sur près de 5 % des parts de Wendel Investissement. Grâce à un mécanisme juridique et fiscal bien complexe et encore plus opaque, en déboursant 83 millions, ils en auraient récupéré 324... au détriment de la chère famille.

Voler les travailleurs – de la sidérurgie ou maintenant d'ailleurs – par l'exploitation de leur travail, pas de problème pour tous ces gens-là. Mais voler la famille, ça non !

Etienne HOURDIN

Pour le droit au logement pour tous !

Associations de locataires et organisations syndicales appellent à une manifestation nationale

**Samedi
13 décembre
à Paris 14 h
Métro Duroc**

Pour se rendre au ministère du Logement
Lutte Ouvrière soutient cette manifestation

• Les élections prud'homales

Répondre aux attentes des travailleurs qui veulent faire face aux patrons

Les résultats des élections aux conseils des prud'hommes, le 3 décembre, ont été marqués d'une part par la progression des résultats de la seule CGT, parmi les grandes confédérations syndicales, et d'autre part par une nouvelle baisse du taux de participation des salariés à cette élection.

En fait la CGT, qui apparaît en général aux salariés comme le syndicat le plus combatif et le moins apprécié des patrons, a peu gagné : 1,6 %, passant de 32,2 % à 33,8 %. Mais cette avancée a été parallèle au recul des autres confédérations syndicales directement concurrentes, classées en général comme « plus réformistes ». La CFDT recule de 3 % passant de 25,1 % à 22,1 % ; FO recule de 2,3 %, avec 15,9 % cette année contre 18,2 % en 2002.

Le poids de la CGT apparaît plus nettement parmi les ouvriers regroupés dans la section industrie, puisque avec 41,8 % des voix elle obtient cette année plus que la CFDT et FO réunies (38,3 %).

La CGT ne fait cependant que retrouver son score d'avant 1997, alors qu'elle reculait régulièrement au fil des années lors de ces élections. Le reste des mouvements électoraux est bien peu significatif puisque si la CFTC recule de 0,9 % avec 8,9 %, la CGC gagne 1,2 % avec 8,2 %. Quant aux autres syndicats, Solidaires qui se présentait partout pour la première fois a recueilli 3,8 %.

Si ce résultat peut conforter les militants CGT qui dans les

entreprises font tout pour avoir une attitude plus combative, c'est tant mieux. Bernard Thibault, le secrétaire général de la CGT, avait déclaré avant ces élections qu'elles seraient « *un test social* » ; après les résultats, il a dit que ceux-ci avaient « *une vraie signification dans le contexte actuel ; c'est un message adressé au gouvernement et aux employeurs sur la politique sociale et économique mise en œuvre* ». Mais comment le dirigeant de la première confédération syndicale du pays va-t-il traduire dans les faits ce « message » ?

En effet, il y aurait du chemin à faire de la part de tous les dirigeants confédéraux, s'ils voulaient vraiment redonner confiance aux travailleurs dans l'action collective, et par là le goût et l'envie de s'investir dans l'action syndicale. Car si ces élections ont été marquées, encore cette année, par le barage de bien des employeurs à la participation de leurs salariés à ces élections, la désaffection croissante des salariés a aussi bien d'autres raisons.

De multiples témoignages ont fait état des difficultés à surmonter pour voter. Cela va de la mise en chômage ce jour-là, aux pressions ouvertes ou voilées pour dissuader les salariés de s'absenter de leur poste pour aller voter. Les patrons dans leur majorité ne veulent pas que leurs salariés manifestent leur volonté de se défendre ou de résister à l'arbitraire patronal. Ils les veulent soumis, un point c'est tout

Mais si la participation des salariés n'a jamais cessé de chu-



ter, passant (selon les chiffres de la CGT) de 63,25 % en 1979 à 25,54 % cette année (32,66 % en 2002), la politique des grandes confédérations syndicales y est aussi pour quelque chose. Cela fait des années que le patronat est à l'offensive, appuyé par les gouvernements en place. La peur du chômage a certes pesé, mais la passivité des grandes confédérations aussi. Avant même ces dernières semaines et le développement soudain de la crise, elles n'ont jamais présenté le moindre plan de mobilisation, ni indiqué comment à leur avis les travailleurs pouvaient mettre en échec l'offensive gouvernementale et patronale.

Les compétitions les plus acharnées entre confédérations

syndicales (y compris dans ces élections) ont porté sur leur place respective dans les futures rencontres auxquelles le gouvernement et les patrons voudront les convier ; on n'ose pas dire « négociations », tant ce sont ces derniers qui dictent leur loi. Mais justement, ce qui est plus urgent que jamais est d'inverser ce rapport de forces au profit des travailleurs. Cela ne se jouera pas autour des tables de négociation mais dans les usines, dans les bureaux, dans la rue. Les travailleurs qui ont manifesté leur volonté de ne pas se laisser faire dans ces élections doivent être entendus, non seulement du patronat, mais aussi de ceux qui se proclament leurs dirigeants.

Paul SOREL

• PSA - Rennes

Les patrons se méfient des réactions

Suite à l'annonce de la suppression de 1 750 postes de travail, la CGT a proposé aux ouvriers de PSA Rennes d'arrêter la production à l'heure du changement d'équipe, le 2 décembre, alors qu'un Comité central d'entreprise se réunissait à Paris.

Pour éviter tout risque de contamination, les responsables de l'usine ont organisé un puissant service d'ordre qui s'est déployé devant tous les accès aux ateliers, dans le but d'interdire aux militants CGT de pénétrer sur les lieux de production.

Ce déploiement disproportionné de force patronale visait à intimider les ouvriers. Mais le lendemain, lors des élections des délégués prud'homaux le 3 décembre, la participation a été de 70 % et la CGT a obtenu plus de 42 % des votes, alors que le SIA, le syndicat « maison », n'a obtenu que 21 % des suffrages.

C'est bien un vote de défiance des ouvriers vis-à-vis de la direction. Et c'est un encouragement pour tous ceux qui militent contre les plans de PSA.

Correspondant LO

Le Congrès de Lutte Ouvrière

Lutte Ouvrière a tenu son congrès annuel les 6 et 7 décembre, un congrès qui a été consacré, comme tous les ans, à faire le bilan de nos activités et de nos interventions de l'année écoulée, pour décider de celles de l'année à venir, ainsi qu'à élire la direction. Et bien sûr, cela a été aussi l'occasion de discuter de nos analyses, aussi bien sur la situation intérieure en France que sur la situation internationale avec, évidemment, une part importante consacrée à la grave crise de l'économie capitaliste.

Nos activités s'adressent à la population laborieuse. Dans

les entreprises, nous créons et animons des groupes politiques qui éditent régulièrement des bulletins politiques d'entreprise, et nos militants interviennent sous différentes autres formes, aussi bien sur le terrain politique que sur le terrain syndical. Dans les quartiers populaires d'un certain nombre de villes aussi, nous cherchons à avoir une intervention politique régulière. Cela nous permet d'être en contact direct avec une autre composante de la classe ouvrière, travailleurs de petites entreprises, chômeurs, retraités, dont nous consta-

tons la dégradation catastrophique des conditions d'existence.

Les discussions politiques ont bien sûr beaucoup porté sur la crise. Mais nous avons souligné aussi comment c'est l'évolution même de l'économie capitaliste, la mondialisation, la concentration des décisions entre un nombre limité de trusts de plus en plus puissants, qui rendent un autre ordre économique à la fois nécessaire et possible. Un ordre économique qui ne soit plus basé sur la propriété privée des moyens de production, sur le marché, sur la

concurrence et sur la recherche du profit comme unique moteur de l'économie.

Pour ce qui est de nos perspectives de l'année prochaine, nous comptons organiser des meetings dans un certain nombre de grandes villes du pays, consacrés à la crise de l'économie capitaliste, à nos perspectives communistes et à notre objectif fondamental d'œuvrer pour un parti ouvrier révolutionnaire qui représente les intérêts politiques du monde du travail ; un parti qui reprenne la tradition qu'incarnaient à

la fin du XIX^e siècle les partis socialistes puis, dans les premières années après la révolution russe, les partis communistes ; un parti dont le programme fondamental sera l'émancipation de la classe ouvrière et la transformation révolutionnaire de la société par la suppression de la mainmise de la classe capitaliste sur l'économie.

Enfin, nous avons pris la décision de participer aux élections européennes de juin 2009, afin que la perspective politique que nous sommes les seuls à incarner soit présente dans ces élections.

• Zimbabwe

Les bons et les mauvais dictateurs

Prenant la suite de Bush, Nicolas Sarkozy clame haut et fort que Robert Mugabé, le président dictateur du Zimbabwe, doit partir. Il prend le prétexte de l'actuelle épidémie de choléra qui sévit dans le pays pour demander sa démission. Il reproche à Mugabé de n'avoir rien fait pour empêcher cette épidémie de se développer, et surtout de s'accrocher au pouvoir après avoir truqué les élections.

Depuis quand Bush ou Sarkozy se préoccupent-ils de « démocratie » en Afrique ? Depuis quand s'intéressent-ils au sort des masses pauvres ? La feinte indignation, au demeurant bien sélective, du président français n'est qu'une hypocrisie de plus. Comme ses prédécesseurs à l'Élysée, Sarkozy compte parmi ses amis des dictateurs africains peu recommandables :

de Sassou Nguesso, parvenu au pouvoir après une guerre civile sanglante au Congo Brazzaville, à Laurent Gbagbo en Côte d'Ivoire.

Mais ce concert d'indignation est bien trop médiatisé pour être honnête. La Grande-Bretagne, l'ancienne puissance coloniale, en est le chef d'orchestre avec l'appui des États-Unis, tandis que la France leur emboîte le pas. Cette campagne a pour but de pousser Mugabé, qui n'est plus en odeur de sainteté auprès des puissances impérialistes, vers la sortie.

Mugabé ne fait plus partie des dictateurs « fréquentables ». Après toute une période où il était soumis au FMI qui lui demandait de démanteler l'économie nationale au profit des grandes compagnies multinationales en faisant payer cette politique aux masses pauvres du pays, Mugabé a refusé de le faire à la fin des années 1990.

En effet, suite aux vagues de grèves en 1997 protestant contre la politique d'austérité imposée par le FMI, Mugabé a lâché du lest et mis fin aux privatisations, rétablissant une partie des subventions d'État supprimées, tandis que le pays s'enfonçait dans la crise. En réaction, les prêts internationaux furent alors réduits. Les paysans pris à la gorge occupèrent les terres en friches de certaines grandes fermes européennes qui continuaient à exploiter les terres les plus fertiles. Mugabé tenta de redorer son blason en apportant sa bénédiction aux occupations sauvages. Mais du coup, Mugabé devint un dictateur « voyou » aux yeux de l'impérialisme, pour avoir eu l'audace de paraître encourager ceux qui s'attaquaient à la sacro-sainte propriété privée de ses représentants locaux.

Les puissances occidentales ont alors organisé un blocus

économique asphyxiant le Zimbabwe, détruisant le tissu industriel du pays, réduisant la population à la misère. Aujourd'hui, le Zimbabwe est un pays au bord de la banqueroute qui connaît une hyperinflation, la plus forte du monde (un euro vaut près de 30 milliards de dollars zimbabwéens) !

L'épidémie de choléra actuelle est le résultat de l'augmentation de la pauvreté et de la détérioration du réseau d'eau potable et d'assainissement des villes. Elle a déjà fait plus de 600 morts et 12 000 personnes seraient infectées. L'ONG Médecins du Monde a déjà soigné plus de 5 000 personnes. Cette infection très contagieuse est mortelle, mais serait facile à soigner, ne serait-ce qu'en distribuant de l'eau potable à la population. Ce qui est à la portée de la France, de la Grande-Bretagne ou des États-Unis ! Mais cela, ni Sar-

kozy ni les autres représentants occidentaux n'en parlent.

Le régime dictatorial de Mugabé a sa part de responsabilité dans la crise économique et sanitaire actuelle. Mais les vrais responsables de l'asphyxie économique du pays sont avant tout les grands groupes agroalimentaires occidentaux qui exportent chaque jour des produits frais vers l'Europe, les compagnies minières, notamment anglaises, qui pillent les matières premières, et les banques qui mettent le pays en coupe réglée. Ce sont ces grands groupes qui ne lui pardonnent pas d'avoir apporté son soutien aux occupations de terres et qui aimeraient bien le voir céder la place à un dictateur un peu plus docile.

Aussi l'indignation actuelle des leaders occidentaux cache-t-elle bien mal la défense des intérêts de leurs multinationales respectives.

René CYRILLE

• Bientôt un milliard d'hommes sous-alimentés

La loi des affameurs

Il aura été beaucoup question de la faim dans le monde les 8 et 9 décembre. D'une part la FAO, organisme dépendant des Nations unies, a annoncé que le nombre d'êtres humains sous-alimentés avait augmenté de 40 millions,

pour frôler désormais le milliard. La FAO indique en outre que la crise économique mondiale ne peut qu'aggraver cette tendance catastrophique.

D'autre part, la France a réuni une conférence pour la relance de l'agriculture en Afrique,

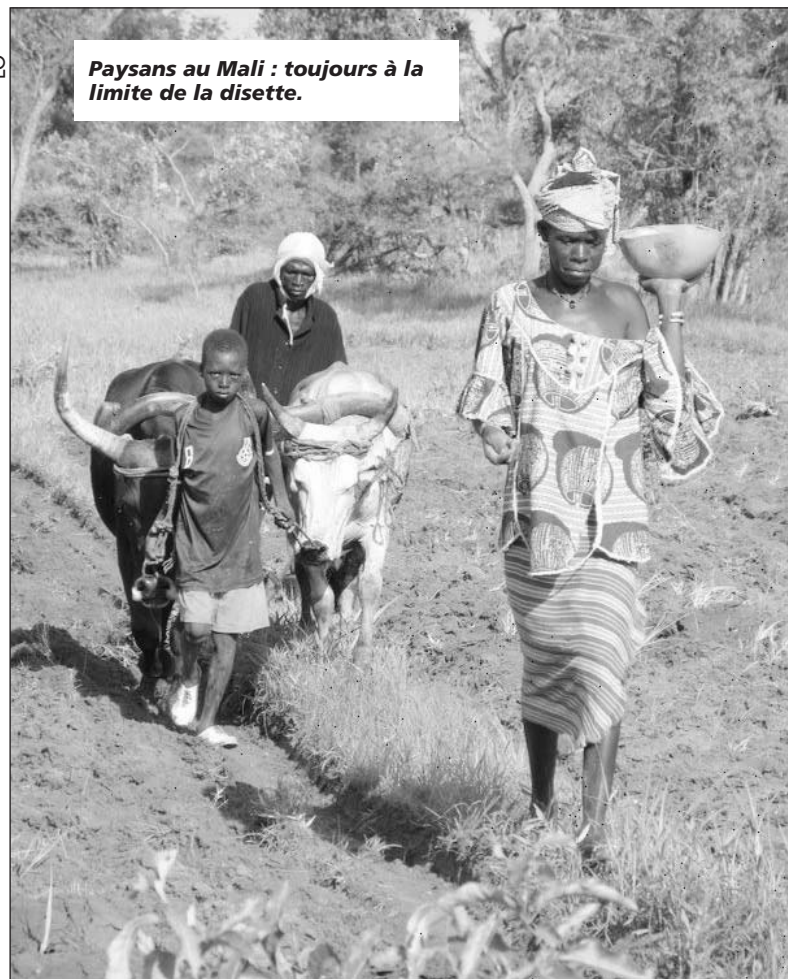
regroupant les ministres concernés de nombre de pays. À l'ouverture, le ministre français de la Coopération a constaté que l'Afrique devait importer une part croissante de son alimentation et que cette dépendance du marché mondial était la cause principale de la famine. Plaidant pour un développement des investissements agricoles en Afrique, il a remarqué que si ces investissements avaient augmenté récemment... ils risquaient plutôt d'aggraver la situation.

Cette contradiction apparente était expliquée par une troisième information : le groupe industriel Daewoo vient de conclure un contrat avec l'État de Madagascar pour la mise en culture d'un million d'hectares de terres arables dont le produit, principalement du maïs, sera destiné à la vente sur le marché mondial, au prix de celui-ci et donc hors d'atteinte des populations locales. Ainsi cette terre confiée pour 99 ans à un groupe multinational ne pourra plus servir à l'agriculture vivrière locale. Cet investissement, loin de l'améliorer, aggravera donc la situation alimentaire de Madagascar !

Cette opération de Daewoo n'est pas exceptionnelle. Des millions d'hectares de terres arables sont mis en culture dans les

pays où la population meurt de faim, mais cela sous la coupe et dans l'intérêt des seuls groupes de l'agroalimentaire. Par exemple Bolloré, qui n'est pas un des plus gros, exploite entre autres 135 000 hectares d'hévéas et de palmiers à huile.

Les populations d'Afrique, d'Asie ou d'Amérique latine peuvent être sous-alimentées tout en vivant à côté ou même en travaillant dans de vastes exploitations agricoles modernes et rentables. Ni les chiches subventions distribuées par la FAO, ni les conseils hypocrites distillés par les ministres n'y pourront rien changer, tant que les trusts dicteront leur loi



Paysans au Mali : toujours à la limite de la disette.

• Guyane

Les manifestants obtiennent gain o

Après onze jours de paralysie, les barrages routiers ont été levés en Guyane. Les manifestants, appartenant à des regroupements de transporteurs mais rejoint par une partie de la population, ont obtenu satisfaction sur leur principale revendication : la baisse de 50 centimes du prix du carburant à la pompe.

Jusqu'à présent Total, prin-

cipal actionnaire de la Sara (Société anonyme de la raffinerie des Antilles) unique distributeur de carburant en Guyane, imposait des prix beaucoup plus élevés qu'en métropole (1,77 euro pour un litre de sans-plomb, et 1,55 euro pour un litre de gazole). Les dirigeants de la Sara avaient justifié les fortes augmentations de ces dernières années par la mise aux normes

européennes des carburants... même si cette mise aux normes n'avait entraîné aucun investissement.

L'État a finalement obtenu une baisse de 30 centimes des tarifs de la Sara, à laquelle s'ajoutera une baisse de 20 centimes accordée par le Conseil régional. Ce dernier a cependant précisé que cette aide, financée par une dotation spéciale de 5 millions

• États-Unis

Brutale augmentation du chômage

Les chiffres du chômage annoncés officiellement par le gouvernement américain pour le mois de novembre marquent une nouvelle accélération dans les suppressions d'emplois.

533 000 emplois ont disparu en un mois, après 403 000 en octobre et 320 000 en septembre. Plus d'un million d'emplois de moins en trois mois ! Si les chiffres officiels font état de 10,5 millions de chômeurs fin novembre, c'est-à-dire 6,7 % de la population active, la réalité dépasse largement ces chiffres sous-estimés. En réalité, si on ajoute un certain nombre de catégories que les statistiques du gouvernement n'incluent pas dans ce chiffre, parce qu'il s'agit de personnes ayant un emploi à temps très partiel, ou parce qu'elles ont renoncé à « chercher vraiment du travail », le nombre de chômeurs atteint les 23 millions, soit quelque 14 % de la population active.

Les allocations chômage de base se limitent à la moitié du salaire, quand on y a droit car de multiples règles font qu'une bonne partie des chômeurs ne reçoivent aucune allocation – et cette allocation dure 26 semaines. Il est parfois possible d'en prolonger la durée, mais cela dépend de multiples



critères, dont le taux officiel du chômage dans un État donné. Il n'y a que dans quelques grandes entreprises que des allocations plus substantielles peuvent être versées. Par exemple, dans l'automobile, la presse bien-pensante s'indigne aujourd'hui que les travailleurs licenciés puissent toucher « presque la totalité de leur salaire pendant deux ans ». En fait il s'agit de 95 % du salaire net, encore diminué des impôts. On arrive à 70 % du salaire. Mais les critères pour toucher de telles allocations ont été considérablement durcis, au point que, si les trois grands constructeurs automobiles payaient des allocations à 15 000 travailleurs, il y a deux

ans, ils n'en paient maintenant plus qu'à 3 000 travailleurs, alors même qu'ils ont supprimé entre-temps des dizaines de milliers d'emplois.

C'est pourtant au moment où le chômage s'accroît, et où les constructeurs automobiles s'apprêtent à opérer de nouvelles saignées catastrophiques, qu'ils veulent se débarrasser définitivement de l'obligation de verser des allocations à ceux qu'ils mettent à la rue.

C'est dire qu'avec la montée du chômage la situation de la classe ouvrière américaine se dégrade très rapidement. Les dirigeants syndicaux, loin d'organiser la riposte, participent au chantage que font les patrons auprès des travailleurs

pour qu'ils acceptent de nouveaux sacrifices. Quant aux Démocrates, qui ont une majorité au Congrès, ils se gardent bien de faire quoi que ce soit pour contrer les attaques du gouvernement Bush contre la population laborieuse. Obama, lui, multiplie les présences médiatiques mais évite toute promesse précise en sa direction, alors qu'il s'engage à ouvrir encore davantage les cordons de la bourse gouvernementale pour aider le patronat.

Tous prêchent aux travailleurs patience et résignation, alors que la seule issue pour eux est de se préparer aux luttes collectives indispensables pour imposer leur droit à la vie.

Dominique CHABLIS

• Interdiction des bombes à sous-munitions ?

Les civils n'ont pas fini d'en être victimes

Plus d'une centaine de pays ont signé le 3 décembre à Oslo, la capitale norvégienne, une convention interdisant l'utilisation, la fabrication, le commerce et le stockage des bombes à sous-munitions (BASM). Son entrée en vigueur devrait intervenir courant 2009.

La signature de ce traité a été saluée par certaines ONG, qui se félicitent de l'interdiction de ces armes particulièrement meurtrières pour les populations. D'après Handicap International, 98 % des victimes connues d'armes à sous-munitions sont des civils, et 27 % des enfants.

Les armes à sous-munitions

sont des bombes qui, une fois larguées, disséminent de nombreuses autres bombes, de plus petite dimension, sur une grande superficie. Ces armes, qui n'explorent pas toutes lors de l'impact, constituent un danger pour les populations civiles, et cela plusieurs décennies après le conflit. Actuellement, le Laos

reste l'un des pays les plus infestés de la planète car 260 millions de sous-munitions ont été déversées par l'aviation américaine entre 1964 et 1973. Plus récemment, ces armes ont été massivement utilisées par Israël lors de sa guerre contre le Liban de l'été 2006, par les forces occidentales en Irak ou encore en Afghanistan.

La portée de ce traité restera cependant limitée, puisqu'il n'a pas été ratifié par les États-Unis, la Russie, la Chine ou Israël, pays gros producteurs et utilisateurs de ces armes. Quant à la France, elle s'est longtemps opposée à cette interdiction, car elle produisait et exportait ce type d'armes dans de nombreux pays, avant finalement de signer le traité d'Oslo. Ce qui ne l'empêchera pas d'intervenir, en Afghanistan par exemple, aux côtés de l'armée américaine qui, elle, continuera à semer par millions ces engins meurtriers.

R. .M.

• Japon

Retraités en quête d'une prison-providence



En août dernier, au Japon, deux jeunes femmes ont été attaquées à coups de couteau par une femme de 79 ans, sans abri et n'ayant que 53 euros pour toute richesse.

Ce fait divers, rapporté par le correspondant au Japon du journal *Le Monde*, n'est pas une exception. Le Japon édite depuis 1986 un *Livre blanc sur la criminalité*. Le dernier paru constate une baisse générale de 6,5 % de la criminalité. En revanche, celle-ci a augmenté de 4 % chez les personnes âgées. 48 605 retraités ont ainsi été arrêtés. C'est cinq fois plus qu'il y a vingt ans, alors que le nombre des personnes âgées a doublé dans le même temps.

L'explication de ce fait surprenant est malheureusement simple. La condition des personnes âgées s'est tellement détériorée que beaucoup se livrent à des délits dans le seul espoir d'être ainsi arrêtées, et donc d'avoir le gîte et le couvert en prison !

La police a recensé des femmes âgées qui volent ostensiblement dans les superettes dans l'espoir d'être arrêtées, ne serait-ce que pour parler à quelqu'un. Des veufs basculent dans la délinquance pour être incarcérés. « *En prison, on peut dormir, manger et travailler* », a déclaré l'un d'eux. Une fois relâchés, ils récidivent pour y retourner. Le nombre des personnes âgées emprisonnées a triplé, atteignant désormais 30 000.

Aller finir en prison une vie d'exploitation, voilà donc la perspective offerte par la société capitaliste dans un des pays les plus riches du monde !

Jacques FONTENOY

La Sara

La Société anonyme de la raffinerie des Antilles, dont les actionnaires sont Total (50 %), Shell (24 %), Esso (14,5 %) et Texaco (11,5 %), est implantée depuis 1969 au Lamentin, en Martinique. Elle a été créée par l'État pour « assurer l'indépendance énergétique » des Antilles et de la Guyane. D'une capacité d'environ 1 million de tonnes, elle est la plus petite des raffineries nationales. Outre sa raffinerie, la Sara possède des dépôts en Guadeloupe ainsi

qu'en Guyane.

La Guyane est surtout approvisionnée à partir des raffineries de Trinidad et Tobago, îles proches du Venezuela, par trois importateurs, Total, Texaco et Shell. Mais c'est la Sara qui détient le monopole de la distribution et qui stocke ces produits dans ses dépôts de Cayenne et de Kourou.

Les prix des carburants sont fixés par les préfets, en accord avec la Sara.

le cause

d'euros promise par l'État, ne sera accordée que pour un mois, le temps de renégocier avec la Sara.

Les manifestants ont donc obtenu satisfaction, du moins provisoirement. Reste à savoir si les transporteurs répercuteront cette baisse des prix des carburants sur le prix des denrées nécessaires à la population.

Roger MEYNIER

Dans les écoles, le mouvement s'étend

La suppression programmée des Rased (Réseau d'aide spécialisée aux élèves en difficulté), l'augmentation des effectifs, le non-accueil des enfants de moins de trois ans en maternelle, les nouveaux programmes, le non-remplacement d'enseignants absents, tout cela ne passe pas auprès des enseignants et des parents, et leur mobilisation se manifeste dans un certain nombre de régions, notamment à Lyon et à Marseille. Et si le ministre ne recule pas, elle risque de se poursuivre.

• Région lyonnaise

En région lyonnaise, après le succès de la grève du 20 novembre, des enseignants d'écoles primaires et maternelles ont décidé de poursuivre le mouvement pour faire céder le gouvernement.

Ce sont d'abord les enseignants de Vaulx-en-Velin qui ont fait grève les mardi 25 et jeudi 27 novembre. Puis le mouvement s'est étendu à Vénissieux, avec un rassemblement d'une centaine d'enseignants jeudi 27. Maintenant Villeurbanne, Décines et d'autres villes de banlieue s'organisent, et le mouvement fait tache d'huile. Des collectifs d'enseignants se sont ranimés et se réunissent pour organiser et coordonner des actions.

Pour l'instant, les principales actions sont des « nuits des écoles » : après la fin de la classe, les enseignants, les parents, les enfants restent dans l'école jusqu'à 21 h. Pendant que les enfants jouent, parents et enseignants s'installent sur les petits bureaux pour confectionner des affiches et des banderoles, créer des chansons, discuter des projets du ministre, dans une ambiance conviviale avec boissons et gâteaux. Les parents sont très impliqués : dans certaines écoles il y a eu jusqu'à 100 ou 200 parents présents. Ces « nuits des écoles » ont été nombreuses la semaine du 2 au 5 décembre, et elles vont encore se multiplier la semaine suivante.

Mais d'autres actions étaient prévues, plus publiques et regroupant les écoles et communes mobilisées : une action en plein centre de la « fête des lumières » le soir du lundi 8 décembre, une manifestation le lendemain après-midi, une



Manifestation le 20 novembre, à Paris.

autre mercredi soir 10 décembre, et des actions plus locales comme des occupations d'écoles, rassemblements, présence au Conseil municipal...

Correspondant LO

• À Marseille

Jeudi 4 décembre, enseignants et parents d'élèves du primaire de certains quartiers de Marseille ont manifesté contre les réformes et les suppressions de postes prévues dans l'Éducation nationale.

Ce soir-là, les enseignants de plusieurs écoles primaires des quartiers populaires du centre de la ville et des quartiers nord avaient décidé d'inviter les parents d'élèves dans les locaux scolaires, pour discuter devant un goûter de la réforme de l'éducation du ministre Darcos. De nombreux parents y ont participé dans plusieurs écoles. Par exemple, dans une école maternelle de 125 élèves, 24 mères et 26 enfants se sont retrouvés.

Le syndicat enseignant

SNUIPP et la fédération des parents d'élèves FCPE dans le primaire avaient appelé à ces réunions, et organisé ensuite un rassemblement devant l'école Leverrier, particulièrement mobilisée. Venu des quartiers populaires du centre et du nord, en métro, bus ou tramway, près d'un millier d'enseignants et parents se sont donc rassemblés et ont tenu une conférence de presse. Puis, vu la forte mobilisation, ils ont décidé de partir en manifestation vers le Vieux Port, sous la pluie mais à la lueur de lampions qui éclairaient les manifestants. Ce rassemblement vivant et déterminé s'est terminé vers 21 heures. Les manifestants ont voulu montrer à Darcos et au gouvernement qu'ils étaient décidés à contrer les mesures contre l'Éducation nationale, qui touchent plus particulièrement les écoles des quartiers populaires.

Une autre manifestation était prévue le mercredi 10 décembre, et une autre « veillée des écoles », le mardi 16.

Correspondant LO

• Service minimum d'accueil dans les écoles primaires

Un recul du gouvernement

Le 25 novembre, devant le congrès des maires de France, Xavier Darcos avait encore affirmé, en parlant du service minimum d'accueil des élèves en cas de grève des enseignants (SMA), que « la loi n'était pas négociable ». Une semaine plus tard, il « négociait » un virage en retirant les plaintes déposées contre des petites communes qui n'avaient pu le mettre en place lors de la grève du 20 novembre, à condition cependant que les maires aient fait preuve de bonne volonté – flou qui laisse une marge pour conti-

nuer les poursuites à l'encontre des maires ouvertement hostiles au gouvernement.

La loi sur le service minimal d'accueil des élèves du primaire, bricolée à la va-vite durant l'été, plus pour complaire à un électoral réactionnaire que pour aider les familles, est dans les faits inapplicable dans beaucoup de villes. Selon cette loi, les enseignants qui veulent faire grève doivent se déclarer 48 heures à l'avance et, lorsqu'il y a plus de 25 % de grévistes sur une école, les communes de plus de 3 500 habitants sont

• Contestation dans les IUT

Contre la baisse programmée des moyens

La loi Pécresse, du nom de la ministre de l'Enseignement supérieur, votée cet été, va entrer en application au 1^{er} janvier 2009. Cette loi dite d'autonomie des universités, mais qui vise surtout à réduire les moyens des universités, avait entraîné des manifestations d'étudiants. C'était au tour des élèves des IUT (Instituts universitaires de technologie) de descendre dans la rue le mardi 9 décembre, avec leurs enseignants, pour refuser cette loi qui aura entre autres pour conséquence que le budget des IUT sera directement géré par leur université de tutelle, alors qu'il l'est actuellement par l'État.

Mais, à la différence des manifestations d'étudiants de cet automne, la contestation dans les IUT est à l'heure actuelle orchestrée par les directeurs des IUT. Ainsi à l'IUT de Saint-Nazaire le directeur a appelé à des assemblées générales et à des manifestations. Ils disent craindre que les universités, devenues autonomes, ne « pompent » dans le budget des IUT pour financer d'autres secteurs, d'autant plus volontiers qu'aujourd'hui les IUT sont effectivement moins mal lotis que les universités. D'après le journal *Le Monde*, un étudiant en IUT aurait bénéficié en 2006 de

9 150 euros et un étudiant en faculté de seulement 7 710 euros. Ceci s'explique entre autres par le fait que les IUT disposent des moyens de la taxe d'apprentissage, un impôt sur la formation que les patrons versent à l'établissement de leur choix, et bien souvent à des IUT dont ils apprécient que la formation soit plus directement inspirée par leurs besoins immédiats que celle des filières plus généralistes.

Les directeurs d'IUT craignent aussi très prosaïquement de ne plus être les vrais gestionnaires de leurs établissements et de devoir rendre des comptes à des directeurs d'université. Le fait que le Medef ait apporté un soutien appuyé à la contestation des directeurs d'IUT est d'ailleurs significatif des ambiguïtés actuelles de ce mouvement.

Aujourd'hui une quarantaine d'IUT sur un total de 116 sont touchés par des appels à la mobilisation. Même si les directeurs des IUT n'entendent défendre que leurs intérêts particuliers, les étudiants des IUT comme ceux des universités ont toutes les raisons de refuser cette réforme des universités taillée sur mesure pour le patronat, dont les universités ne seront pas du tout « autonomes ».

Cédric DUVAL

• Le projet de loi sur le travail du dimanche

Une prime pour les patrons de la grande distribution

La loi autorisant l'ouverture dominicale des grandes surfaces devrait être prochainement présentée au Parlement et, pour en faire la promotion, Xavier Bertrand, encore ministre du Travail, et le secrétaire d'État à la Consommation, Luc Chatel, se sont rendus dimanche 7 décembre dans un centre commercial de la région parisienne.

À les en croire, tout le monde y gagnerait : les travailleurs des commerces, qui pourraient ainsi améliorer leurs fins de mois, les commerçants, qui verraient leur chiffre d'affaires augmenter, la hausse pouvant aller jusqu'à 25 %, et la population, qui pourrait tranquillement faire ses courses le dimanche. Et bien sûr, ils mettent en avant la sacro-sainte « liberté du travail », celle déjà invoquée pour reculer l'âge de la retraite jusqu'à soixante-dix ans !

Selon le projet de loi, les magasins pourraient être ouverts le dimanche dans les quatre agglomérations de plus d'un million d'habitants. En ce

qui concerne les travailleurs, Xavier Bertrand dit leur offrir des garanties : le salaire serait doublé et le travail dominical dépendrait uniquement du bon vouloir du salarié. « Dès la signature du contrat de travail, le salarié pourra refuser de travailler le dimanche. Sinon, l'employeur sera sanctionné », a-t-il déclaré dans une interview au *Parisien*. Quand on sait quelle pression le chômage exerce actuellement quand, pour un seul emploi offert, des dizaines de candidats se présentent, comment peut-on croire un instant que le patron d'un

commerce embauchera le salarié qui, avant même de commencer, aura déclaré son intention de ne pas travailler les dimanches ?

Mais pour la présidente du Medef, Laurence Parisot, ce « droit de refus » est encore de trop ! Elle y voit « une rigidité de plus dans le droit du travail » et revendique, « en raison de la crise, plus de souplesse et de possibilités d'ajustement », c'est-à-dire des travailleurs disponibles sept jours sur sept pour répondre aux demandes des patrons au moment où ils en ont besoin.

Tel qu'il se présente, ce projet de loi ne répond ni aux attentes des travailleurs, qui veulent toucher un bon salaire tous les jours travaillés, et pas seulement le dimanche, ni à celles de la population qui, avec un pouvoir d'achat en baisse, est au contraire obligée de réduire sa consommation, y compris sur les produits de base. En fait, c'est une prime offerte aux grands de la distribution, pour leur permettre d'accroître leurs profits malgré la crise.

Marianne LAMIRAL



• Département de la Nièvre

Licenciements et chômage partiel se multiplient

Dans la Nièvre, depuis un mois, toutes les entreprises travaillant pour l'automobile (environ 4 000 ouvriers) ainsi que d'autres secteurs ont annoncé des licenciements et du chômage partiel.

Dans la région de Cosne-sur-Loire, l'usine Henkel, où il y a déjà eu 60 licenciements en début d'année, va fermer au printemps prochain. 166 travailleurs vont se retrouver à la rue. Le groupe Henkel, surtout spécialisé dans les colles et les cosmétiques, a pourtant fait 1,1 milliard d'euros de bénéfices pour les neuf premiers mois de l'année, mais cela ne suffisait pas aux actionnaires, qui veulent faire passer leur marge à 14 % du chiffre d'affaires.

Avec la « délocalisation » de l'usine Fog à Briare (à 40 km), la liquidation judiciaire de l'imprimerie IMP Graphic, les suppressions d'emplois aux Parquets Morin, les 40 licenciements de la clinique du Nohain qui risque de fermer, cette région se retrouve sinistrée.

À Nevers et dans sa région, toutes les entreprises de l'automobile ont commencé par licencier plus de 300 intérimaires, entre Valeo, Faurecia, Anvis et Bitron.

À l'entreprise Aisan Industry France (Bitron) qui fabrique des jauges pour réservoirs, essentiellement pour Renault, un peu plus de la moitié des 197 travailleurs subissent trois jours de chômage partiel par semaine depuis le 17 novembre. Ils ne touchent plus que 650 à 700 euros par mois de salaire, et la direction ne verse plus la prime d'équipe de 60 euros, sous prétexte que les ouvrières ne font plus que 7 heures les jours où elles travaillent ! Le chômage va durer jusqu'à la fin de l'année et aussi en janvier 2009.

À Valeo Sécurité Habitacle,

il n'y a quasiment plus d'activité depuis le début du mois de décembre et l'usine sera fermée du 13 décembre au 4 janvier. 170 travailleurs sur les 670 de l'entreprise seront au chômage, parce qu'ils n'ont plus de congés à prendre.

À Gates, qui fabrique des courroies, il y aura deux semaines de congés en fin d'année et il est prévu deux jours de chômage partiel par mois au premier trimestre 2009. La direction voulait aussi revenir sur les 35 heures, avec plus de flexibilité, mais les travailleurs ne sont pas d'accord.

Chez Faurecia à Cercy-la-Tour, qui fabrique les carcasses de sièges, les 420 travailleurs de l'usine seront en congés à partir du 12 décembre jusqu'au 5 janvier. L'usine a déjà perdu 280 travailleurs en trois ans.

Anvis à Decize (ex-Woco, ex-Michelin, ex-Kléber), racheté il y a un an par un fonds de pension allemand, a subi un

plan de suppressions d'emplois en octobre, qui concernait 46 travailleurs. Sur les deux secteurs qui travaillent pour l'automobile, les lundis et vendredis sont pris sur les congés depuis un mois. Les travailleurs sont maintenant en chômage partiel tous les vendredis, et le seront aussi la semaine précédant Noël.

Il y aussi du chômage dans une partie des Acieries d'Imphy (Ugitech) et tous les vendredis à Philips. Beaucoup de petites entreprises, qui travaillent en sous-traitance pour ces grands groupes, ont vu leurs carnets de commandes baisser et beaucoup de travailleurs sont inquiets pour 2009.

Dans la Nièvre, comme ailleurs, le patronat veut faire payer les conséquences de la crise aux travailleurs. Mais toutes ces multinationales ont fait pendant des années des profits considérables sur le dos de la classe ouvrière. Ces profits accumulés doivent servir à maintenir les emplois et

• Intérimaires

Des dizaines de milliers de licenciés

130 000 à 150 000 intérimaires jetés à la rue en 2008, voilà le bilan des patrons de l'intérim eux-mêmes. À la suite de son enquête trimestrielle auprès de mille employeurs qu'il vient de rendre publique, Manpower, l'un des géants mondiaux de la branche, dit s'attendre à une diminution accélérée du nombre d'emplois dans toutes les branches professionnelles, et en premier dans l'intérim, au premier trimestre 2009.

Ce recul devrait être de six points, selon cette enquête. Déjà le recul de l'emploi intérimaire s'établirait à 19,4 % au niveau national sur les onze premiers mois de 2008, avec des pointes dépassant les 25 % dans certaines régions.

Le nombre total des intérimaires à plein temps était de 650 000 au début 2008. Ce sont eux qui ont été les premiers jetés à la rue, du jour au lendemain, sans procédures, souvent prévenus le jour même pour « éviter les vagues », comme disent les patrons. C'était souvent aux mêmes intérimaires que l'on demandait en premier les sacrifices, l'accélération des rythmes de travail, les heures supplémentaires non payées, parfois même avec des brimades en plus, tout en faisant miroiter une embauche qui ne venait jamais.

Ce sont autant de femmes et d'hommes, souvent jeunes, qui ne comptent pas dans les statistiques des patrons, pour qui cette main-d'œuvre n'est autre qu'une « variable d'ajustement ». Leur condition précaire est celle que le patronat voudrait imposer à tous. Mais ces centaines de milliers de travailleurs, à qui les patrons sont en train d'enlever leurs moyens d'existence, demanderont tôt ou tard des comptes aux licenciés patentés. Ce sera un juste retour des choses.

Paul SOREL

• Renault Trucks – Vénissieux (Rhône)

Un premier coup de colère bénéfique

Jeudi 4 décembre, pour la troisième fois en trois semaines, la direction de Renault Trucks réunissait les organisations syndicales pour négocier les mesures d'accompagnement du chômage partiel prévu dès début janvier 2009 pour une partie des travailleurs, et pouvant aller jusqu'à 90 jours.

Cette réunion se déroulait alors qu'une partie importante des ateliers ne travaillaient pas, la direction ayant imposé des modulations basses (des jours de RTT décalés), non seulement jeudi 4 et vendredi 5 comme tous les jeudis et vendredis de décembre, mais aussi le mercredi 3 décembre, suite à des problèmes d'approvisionnement de pièces par un sous-traitant.

Les travailleurs de la PR (Pièces de rechange) qui, eux, ne sont pas concernés par ces mesures de chômage partiel (qui touchent une minorité de

travailleurs à l'usine), n'admettaient pas les mesures envisagées par la direction à la réunion précédente. Car ces mesures, au nom de la solidarité et pour permettre aux travailleurs concernés par le chômage de toucher 90 % de leur salaire mensuel (au lieu de 61 % pour les jours chômés), imposaient à l'ensemble des travailleurs de Renault Trucks de renoncer à trois jours d'ancienneté et de payer une nouvelle cotisation de 0,15 % du salaire.

La quasi-totalité des salariés des ateliers de la PR se sont donc retrouvés, 150 le matin et 80

l'après-midi, à faire grève et à envahir la salle où se tenait la réunion de négociation.

De nombreux travailleurs sont intervenus pour dire aux représentants de la direction qu'il fallait faire payer « ceux qui ont de l'argent », c'est-à-dire les actionnaires, et pas les salariés. Des travailleurs se sont aussi adressés aux représentants présents des organisations syndicales pour leur demander de ne pas accepter, en signant, que ce soit les travailleurs qui paient : le paiement à 100 % doit être assuré par la direction. Ils ont tenu à le dire, parce que tous les syndicats, y compris la CGT, étaient prêts à accepter un compromis faisant participer autant les salariés que la direction.

Finalement, en fin de journée, la direction a décidé de

« suspendre » deux des mesures contre lesquelles les travailleurs s'étaient le plus mobilisés : la cotisation de 0,15 % et la suppression des jours d'ancienneté. Cela a bien sûr satisfait les grévistes de la PR, puisque c'est leur mobilisation qui a imposé ce recul.

Mais du coup la direction n'a pas précisé de combien seront finalement indemnisés les travailleurs qui chôment. Une nouvelle réunion était prévue jeudi 11 décembre. En tout cas le problème de l'indemnisation des jours de chômage partiel reste donc posé : à 100 % les travailleurs doivent être indemnisés, et c'est à l'entreprise de payer !

Correspondant LO

• Renault Technocentre – Guyancourt (Yvelines)

Mensonges et propagande

Au Technocentre Renault de Guyancourt, où 11 900 travailleurs – 9 500 de Renault et 2 400 prestataires – conçoivent et développent les nouveaux projets de véhicules deux ans avant leur sortie dans la rue, la direction essaie depuis l'été dernier de développer l'inquiétude sur la santé financière de Renault.

En juillet, ce fut l'annonce du plan Ghosn, qui revenait à supprimer 4 000 emplois au moment où les résultats financiers du premier semestre 2008 affichaient 1,467 milliard d'euros. En novembre, la direction du Technocentre organisait des réunions de plusieurs centaines de travailleurs, où le PDG décrivait dans une vidéo la situation économique comme « comparable à celle de 1929, nous n'avons rien vu venir ». C'était la seule chose vraie car,

dans *Global*, une revue interne, de l'été 2008, la direction affirmait, reprenant les prévisions d'un économiste américain, « *L'adage selon lequel, quand les États-Unis s'enrhument, le reste du monde risque une pneumonie, n'est plus valide.* » On a vu la suite...

Début décembre, les chefs de secteur expliquaient aux travailleurs que Renault manquait d'argent liquide ; qu'il était important de savoir gérer les liquidités dans l'entreprise. Ils

annoncèrent que Renault était plus endetté que ses concurrents et que, compte tenu de la crise sur les marchés financiers, le coût de l'argent augmentait et que Renault avait des difficultés pour obtenir de l'argent liquide pour les dépenses. Il convenait donc de prendre des mesures. Mesures dont les chefs firent alors la liste : diminuer les stocks en organisant du chômage partiel, réduire les investissements productifs, les frais de recherche et développement, les dépenses de fournitures de bureau, et enfin limiter les déplacements. Le nouveau mot d'ordre de la direction était : « *Avoir du cash* ».

La direction du Technocentre fait aussi des économies

en fermant le site quinze jours, prenant sur les congés des travailleurs. Quant aux contrats de centaines de travailleurs prestataires, ils ne seront pas renouvelés en 2009.

Et pourtant le « cash » ne manque pas. Nulle part la direction ne mentionne – et pour cause ! – de réduction des dividendes des actionnaires pour limiter les dépenses. Nulle part non plus n'apparaissent les 15 milliards de bénéfices accumulés de 2003 à 2007. Où sont-ils passés ?

En tout cas, il y a largement de quoi indemniser à 100 % les intérimaires, les prestataires et tous les salariés pendant le chômage partiel.

Correspondant LO

• Carlos Ghosn à la tête de General Motors ?

Les dents longues d'un patron

Selon le *Wall Street Journal*, Carlos Ghosn, actuel PDG de Renault, serait pressenti pour devenir le futur patron du constructeur automobile américain General Motors, qui cumulerait des milliards de pertes. Pourquoi Ghosn ? Sans doute parce qu'il est connu dans les milieux patronaux comme un « cost killer » : un tueur de coûts, autrement dit un grand licencié.

Ghosn avait commencé sa carrière chez Michelin en 1978. Fin 1996, il devint vice-président exécutif en charge du management chez Renault. Il fut à l'époque l'artisan de la fermeture de l'usine de Renault Vilvoorde en Belgique. Puis, après la prise de participation de Renault dans Nissan, Ghosn partit au Japon pour rétablir les bénéfices de l'entreprise.

La tâche de Ghosn est de satisfaire les actionnaires. Le prix de l'action doit grimper à tout prix : pour cela il taille dans le vif, ferme des usines, licencie et jette des milliers de travailleurs à la rue. Entre 1999 et 2005, Ghosn sera ainsi responsable de 21 000 suppressions de postes dans le monde, dont une majorité au Japon où il fermera cinq usines. Les ouvriers japonais qui gardent leur emploi voient leurs conditions de travail se dégrader. Les patrons applaudissent, les actionnaires sont aux anges : c'est ainsi que Ghosn a gagné sa réputation.

En 2005, il prend enfin la tête de Renault dont il devient le PDG à la place de Louis Schweitzer, pour y poursuivre la même politique d'attaques contre les salariés et continuer à remplir les poches des actionnaires de Renault.

C'est donc pour ses « qualités » de licencié que Ghosn ira prendre en main General Motors. Tout ce qu'on lui souhaite, c'est de s'y casser les dents.

René CYRILLE

• Renault Cléon et Sandouville

Des travailleurs manifestent à Rouen

Plus de 300 travailleurs de Renault Cléon et de Renault Sandouville touchés par la mise en chômage partiel ont envahi lundi 8 décembre le Conseil régional de Haute-Normandie à Rouen.

Ils ont interrompu une séance plénière pour attirer l'attention sur les pertes de salaire entraînées par le chômage partiel. Ils ont exigé que les élus exercent une pression sur Renault pour que le chômage soit indemnisé à 100 %. Ils ont aussi demandé que le gouvernement légifère sur l'interdiction des licenciements dans les entre-

prises qui font des bénéfices.

Un dialogue plutôt vif s'est engagé entre les manifestants et des élus de l'UMP, concernant le projet élargissant les possibilités de travailler le dimanche. Comme le disait un travailleur : « *On veut nous faire travailler le dimanche quand on ne peut, chez Renault, que travailler deux jours par semaine.* »

Avant de quitter l'hémicycle du Conseil régional, les travailleurs de Renault ont également rappelé aux conseillers régionaux qu'ils votaient régulièrement des subventions à Renault, qui ne servent en fait qu'à aug-

menter les bénéfices des actionnaires.

Les travailleurs de Cléon et de Sandouville se sont quittés en se disant qu'ils se reverraient bientôt pour d'autres initiatives, d'autres manifestations mais, cette fois-ci, avec la volonté d'y associer des salariés d'équipementiers et d'entreprises sous-traitantes. Le retour à l'usine a été chaleureux, ce qui fait espérer qu'un plus grand nombre de travailleurs seront présents lors d'une prochaine mobilisation.

Correspondant LO



• Haute-Normandie

Les travailleurs de l'automobile frappés de plein fouet

En Haute-Normandie, toute l'activité industrielle est fortement touchée par la crise économique, en particulier les secteurs travaillant pour l'automobile.

Dans la région, près de la moitié des établissements industriels, parmi les plus importants, sont liés à l'automobile et en leur sein 73 % des emplois y sont affectés. À elles seules, les principales usines que sont Renault Sandouville, Renault Cléon, Renault Dieppe, Renault Grand-Couronne, Renault Aubevoye emploient directement plus de 10 000 salariés. Aujourd'hui ces cinq usines sont touchées par des suppressions d'emplois. Ce sont d'abord les intérimaires qui ont été mis à la porte sans aucun ménagement. Puis les jours chômés ont été imputés sur les RTT. Ensuite, la mise en place des « RTT négatives » a contraint les travailleurs à prendre par avance sur leurs futurs jours de congé.

Aujourd'hui, cela ne suffisant plus, les travailleurs sont mis progressivement en chômage partiel, ce qui entraîne des baisses de salaire dépassant parfois les 500 euros. C'est le cas par exemple pour certains ouvriers professionnels qui, n'ayant travaillé que six jours en novembre, ont perdu 550 euros net. Treize mille travailleurs hauts-normands seront dans cette situation de chômage partiel durant tout le mois de décembre et au début janvier.

Il est maintenant évident pour tous que le chômage partiel se maintiendra durant l'année 2009. Le préfet de la région a même récemment confirmé qu'un nombre croissant de demandes d'autorisation de mise en chômage partiel ont été déposées par les employeurs ; demandes qui devraient s'étaler sur plusieurs mois.

La crise a ainsi des conséquences dramatiques : des dizaines de milliers de familles ouvrières connaissent des diffi-

cultés majeures et vivent maintenant dans une inquiétude permanente. Outre les travailleurs embauchés directement par Renault, ceux travaillant pour les équipementiers, les sous-traitants, les prestataires de services sont aussi touchés, et peut-être même plus fortement encore.

Autour de Renault gravitent de nombreuses autres entreprises qui subissent des réductions de commandes et où, chaque semaine, des centaines de travailleurs sont licenciés.

Ainsi, pour le seul département de la Seine-Maritime, on peut citer :

– Johnson Controls à Grand-Quevilly, un fabricant de batteries qui vient de fermer son site de production, licenciant 280 travailleurs.

– EMT à Caudebec-lès-Elbeuf, spécialisé dans la fabrication de composants métalliques de ceintures de sécurité et d'airbags, qui a décidé de licencier 123 salariés sur 278, et ce avant la fin de

l'année.

– Lear à Offranville, qui produit des panneaux de porte de voiture, a fermé en octobre, avec à la clef 150 licenciements.

– Autoliv à Gournay-en-Bray, qui produit des airbags et des boucles pour ceintures de sécurité, après avoir supprimé 98 postes en début d'année, annonce aujourd'hui 51 licenciements.

– Faurecia à Sandouville, qui produit sur le même site que Renault des planches de bord, des consoles, des panneaux de porte et des tapis de plancher, veut licencier près de 120 salariés.

– Chez Cooper Standart Automotive, à Bolbec et Lillebonne, qui produit des joints d'étanchéité de vitre et des ouvrants de véhicule, la suppression de plusieurs dizaines de postes de travail est programmée.

Des emplois ont été aussi supprimés ou le seront chez GDX Automotive à Saint-Nicolas-de-la-Taille, chez Gévelot à Offranville,

chez Timken à Maromme, chez Sonas à Saint-Nicolas-d'Almermont, chez Wagon Automotifs à Saint-Pierre-de-Varengeville, chez Plastic Omnium, etc. Depuis le début de l'année, c'est près de 4 000 postes qui ont été supprimés ou vont l'être.

Si la région est touchée par la crise, cela n'empêche pas Renault, qui est en fait le principal donneur d'ordres, de rester optimiste pour ce qui concerne les actionnaires, puisqu'en cette fin d'année la direction s'appête à annoncer un bénéfice qui avoisinera les deux milliards.

Parmi ceux qui découvrent les aberrations du système, certains se demandent si « cela est bien légal ». Force est de constater que ça l'est, dans ce système capitaliste qui ose d'abord enrichir les actionnaires aux dépens des producteurs. Mais si ce monde marche sur la tête, c'est bien qu'il faut le renverser.

Hutchinson

• Chalette-sur-Loing (Loiret)

Il faut nous payer à 100 % !

Depuis que les différents constructeurs automobiles ont annoncé du chômage partiel, l'usine Hutchinson de Chalette-sur-Loing est elle aussi touchée.

L'usine emploie 1 300 travailleurs et fabrique des durits et des joints de portière, principalement pour PSA et Renault. Ces dernières années les effectifs ont baissé, avec le non-remplacement des départs en retraite (plus de 100 dans l'année) et le licenciement de plus de 200 intérimaires.

Depuis octobre, tous les intérimaires ont été mis à la porte, les trente qui restent ne seront pas renouvelés. Mais ce sont essentiellement les ouvriers de production qui vont chômer : de 10 à 21 jours selon les secteurs jusqu'au 5 janvier, et la direction annonce déjà que ça ne s'arrêtera pas là. Après avoir pris sur nos congés, elle nous met au chômage, ce qui ampute nos salaires déjà bas. Et ce ne sont pas les 2 % d'augmentation des salaires

pour 2009 qui vont compenser cette perte.

Nombre d'entre nous ont été choqués qu'on leur demande de rester près du téléphone, au cas où le patron aurait besoin de nous. Pendant qu'ils y sont,

pourquoi pas faire comme il y a un siècle, quand les travailleurs se rassemblaient le matin sur la place de la ville et que les contremaîtres choisissaient qui travaillerait ce jour-là ! C'est ce que certains avaient à l'esprit.

• Joué-lès-Tours (Indre-et-Loire)

Course aux profits sans états d'âme

Coup sur coup deux événements viennent de provoquer une forte émotion parmi les travailleurs d'Hutchinson, filiale du groupe Total où sont fabriquées des courroies et des durits, entre autres pour l'automobile.

En début de semaine tout d'abord, nous avons appris qu'un de nos camarades de travail, handicapé présent depuis plus de dix ans à l'usine, venait de recevoir sa lettre de licenciement. Ce travailleur subissait depuis plusieurs mois les pressions de la hiérarchie, à tel point qu'il y a deux semaines les délè-

gués avaient dû mettre les pieds dans le plat. La responsable d'atelier avait en effet décidé de modifier son poste aménagé, sans se soucier ni de sa santé, ni de prendre l'avis du médecin du travail. Pensez, ce travailleur restait soi-disant 120 secondes sans rien faire lors de ses cycles de production !

L'étape suivante fut donc le licenciement pour « faute grave », au motif fallacieux qu'il aurait eu trop d'arrêts maladie, arrêts pourtant justifiés.

Mercredi 3 décembre, le second choc a été l'accident



Cette année, Hutchinson a versé 122 millions d'euros à Total, dont il est une filiale, alors que celui-ci est en train de battre le record de bénéfices de 2006, qui s'était chiffré à 12,6 milliards. Alors Hutchinson a large-

ment les moyens de payer le chômage à 100 %, et aussi de nous accorder de vraies augmentations de salaire. Il n'y a pas de raison qu'on accepte de payer la crise pour les actionnaires.

Correspondant LO

des cellules de sécurité, et les patrons s'étaient engagés à revoir l'ensemble de ces cellules sur tous les tours de confection. Près d'un an plus tard, on s'aperçoit qu'il y a toujours des défauts qui nous mettent gravement en danger. Le risque d'accident n'a pas pesé lourd face à la volonté des patrons de voir la production sortir le plus vite possible.

Ce n'est pas par hasard que l'actionnaire Total a fait 14 milliards d'euros de profit au cours des six derniers mois

Correspondant LO

• La Poste Services Financiers Paris 15^e

Une bonne humeur qui fait peur à la direction

La fête organisée par la direction, jeudi 27 novembre, pour les 90 ans des Services financiers (ex-Chèques Postaux de La Poste à Paris 15^e) a fait un véritable flop.

Elle avait pourtant mis le paquet, en préparant la fête et en l'annonçant des mois à l'avance. Entre autres flonflons, elle avait prévu de la barbe à papa, du pop corn, des jeux à chaque étage et un gâteau d'anniversaire.

L'enthousiasme de la direction avait de quoi choquer le personnel, qui vit des choses beaucoup moins drôles : réorganisations de service en permanence et dégradation des conditions de travail.

C'est pourquoi les syndicats avaient organisé une assemblée générale à laquelle 200 personnes, sur 1 200 environ présentes ce jour-là dans le centre, sont venues.

Cette assemblée a permis que le ras-le-bol s'exprime, et du coup c'est la bonne humeur qui prédominait, tout le monde applaudissant et criant avant même la fin des interventions de chaque syndicat. À la fin, il a été décidé d'aller devant le bureau du directeur du centre, un étage plus haut. En montant, nous avons commencé à chanter le refrain d'une chanson des Charlots, affichée et distribuée partout dans le centre le matin : « *Merci patron* » !

« *Merci patron, merci patron, quel plaisir de travailler pour vous, on est heureux comme des fous.* » C'est donc au son de cette chanson que nous sommes arrivés devant le bureau du directeur. C'était évidemment une façon joyeuse d'exprimer un ras-le-bol. Le personnel présent l'a bien compris et le directeur bien senti puisque, de peur que sa fête soit perturbée, il a préféré annuler la fête, sa barbe à papa et autres flonflons !

Une envie de s'exprimer qui n'est peut-être qu'un début ?

Correspondant LO

• Dans les hôpitaux

Le plan Bachelot s'attaque aux patients et au personnel

À Paris a eu lieu le 9 décembre une manifestation regroupant des personnels de l'AP-HP (Assistance publique-Hôpitaux de Paris) contre le volet du plan de la ministre de la Santé, Roselyne Bachelot, qui programme la transformation des 38 hôpitaux de l'AP-HP et leur regroupement en treize pôles hospitaliers.

Ce plan implique des fermetures de lits et même de services, mais permettra à l'administration d'opérer 2 000 à 3 000 suppressions d'emplois, impliquant une dégradation inévitable des conditions de travail et forcément, dans une certaine mesure, de la prise en charge des malades. À l'échelle du pays, 20 000 suppressions d'emplois sont programmées.

Le plan Bachelot, qui viendra en discussion à l'Assemblée en janvier 2009, ne fera que renforcer l'étranglement financier auquel les établissements publics sont déjà confrontés, ne serait-ce que par la T2A, la tarification à l'activité, qui les conduit à privilégier les actes les plus « rentables ». Si elle est votée, la loi « Hôpital, patients, santé, territoire » renforcera également le pouvoir des futures Agences régionales de santé et des directeurs d'hôpitaux, dont le rôle s'entend en termes strictement comptables. Cette loi dorera la pilule aux établissements privés et lucratifs, qui récupéreront

une part importante des financements, elle accentuera inévitablement la désertification dans des secteurs géographiques où de petites unités, jugées peu rentables, seront fermées ou transformées en unités de long séjour, avec d'autant moins de personnel. Les syndicats évoquent le fait que 1 035 hôpitaux publics, seraient remis en cause par leur transformation en 300 « territoires de santé ».

Une telle logique comptable comporte, qui plus est, des budgets lourdement à la baisse : selon les syndicats, ils seraient réduits d'un milliard au niveau national, dont 300 millions pour l'AP-HP. Une politique qui nuit gravement à la santé.



• CHU de Rouen

La réforme ne passe pas

La direction du CHU de Rouen, pour faire des économies, veut mettre en place une nouvelle organisation dans les blocs opératoires. Son objectif est de procéder à terme à la fermeture de trente salles, en allongeant la durée de l'activité quotidienne dans les autres salles.

Ce plan, s'il était réalisé, aurait de très lourdes conséquences pour le personnel des blocs. Il s'accompagnerait en effet d'une réorganisation des

gardes et des astreintes et, pour tous, d'un allongement de la journée de travail à dix heures.

Une assemblée générale du personnel a décidé, avec l'intersyndicale, de débrayer pour la réunion du CTE (le Comité technique d'établissement qui équivaut au Comité d'établissement dans le privé).

Lundi matin 8 décembre, les trois quarts du personnel sont allés dire au directeur tout le mal qu'ils pensaient de cette

réforme. Devant cette mobilisation, la direction a reculé. Elle n'appliquera pas la réforme au 5 janvier comme prévu.

La direction choisit de rediscuter, et c'est tant mieux. Mais rien n'est gagné ! Il faut maintenant qu'elle remballe son projet. Le personnel reste mobilisé et une assemblée générale, jeudi 11 décembre, devait décider de la suite du mouvement.

Correspondant LO

Le nombre de césariennes augmente... pas dans le seul intérêt des mamans

Une étude menée par la Fédération hospitalière de France dénonce le « boom » du nombre de césariennes, cette technique chirurgicale qui permet la naissance d'un enfant sans passer par les voies naturelles. L'étude révèle qu'un bébé sur cinq naîtrait aujourd'hui à la suite d'une telle intervention, soit deux fois plus qu'il y a vingt ans.

De plus, les césariennes sont pratiquées en bien plus grand nombre dans les cliniques privées que dans les hôpitaux publics. Dans les 559 maternités de l'étude, le taux de césariennes varie de 9,3 % à 43,3 % par exemple pour la clinique privée de la Muette dans le 16^e arrondissement de Paris. Or ces maternités sont toutes de niveau 1 (on compte trois

niveaux dans ce classement), ce qui signifie qu'elles ne prennent en charge que les accouchements sans risque, et ce boom des césariennes n'est donc pas justifié par des raisons médicales. D'autant plus que cette intervention chirurgicale, bien sûr indispensable dans certaines situations, présente des risques de mortalité maternelle et de problèmes respiratoires plus élevés chez les bébés.

Les responsables de ces maternités l'admettent d'ailleurs volontiers, en expliquant qu'ils ne feraient que répondre aux demandes des mères qui préféreraient ainsi « planifier » la naissance. C'est peut-être vrai, mais les responsables de ces établissements privés y voient surtout l'intérêt de « planifier » le travail de leurs services, car il est plus simple de programmer une césarienne pour

les jours à venir que d'accompagner un accouchement naturel sur plusieurs semaines. Et cela permet au passage de réduire le nombre de gardes de nuit ou de week-end, ce qui entre évidemment en ligne de compte. Pour expliquer l'augmentation du nombre des césariennes, un autre médecin explique même que l'augmentation du nombre des grossesses tardives après 35 ans, avec leurs éventuelles complications, est synonyme de procès possibles, qu'une césarienne permettrait d'éviter...

C'est donc très vraisemblablement par des raisons largement économiques que s'explique ce boom des césariennes. Et quand des responsables des hôpitaux privés essayent de se défendre en disant que leurs maternités « n'ont aucun intérêt financier à pratiquer des césariennes puisque

cette intervention est sous-rémunérée à hauteur de 347 euros », c'est oublier les dépassements d'honoraires qui peuvent faire de cette intervention chirurgicale une affaire lucrative.

À l'annonce de ces chiffres, le ministère de la Santé a rappelé que les médecins conseils de la Sécurité sociale sont chargés de vérifier la pertinence médicale des césariennes. Mais c'est la même ministre de la Santé, Roselyne Bachelot qui avec son projet de loi « Hôpital, patients, santé, territoire » aggrave encore la politique d'austérité appliquée à la santé. Et ses protestations hypocrites ne feront pas oublier qu'elle a à son actif la fermeture de nombreuses maternités de proximité jugées justement... non rentables.

Cédric DUVAL

• Sogeb-Mazet – Montluçon (Allier)

Travailleurs du bâtiment en grève pour les salaires

Le jeudi 4 décembre, lors de la réunion de négociation annuelle sur les salaires, la direction de la Sogeb-Mazet, une des grosses entreprises du bâtiment de la région de Montluçon, a annoncé 0 % d'augmentation des salaires et un intéressement dérisoire pour cette année : 200 euros (contre 1 600 les années précédentes).

Ces annonces ont été vécues comme une provocation. Aussi le soir même 80 des 180 ouvriers plâtriers-peintres votaient la grève pour l'augmentation des salaires et le treizième mois. Dès le lendemain, ils étaient 150 présents aux portes des deux sites, à Montluçon et à Saint-Amand, dans le Cher. Autant dire que peu de monde était au travail sur les chantiers.

Les travailleurs sont d'autant plus scandalisés que, de l'aveu même de la direction, l'entreprise, comme toute la construction, vient de vivre une décennie de très bons résultats. Les directeurs annoncent des carnets de commande encore pleins pour les mois à venir, ce qui ne les a pas empêchés

d'invoquer la conjoncture qui n'est pas bonne, la crise, etc. Par contre, en ce qui concerne les bénéficiaires, ils sont nettement moins loquaces.

Et pendant ces années d'opulence les ouvriers n'ont eu que des miettes, sous forme d'un intéressement d'une moyenne de 1 600 euros, qui cachait la misère de salaires minables. Aujourd'hui ce qu'a annoncé la direction est en réalité une réduction de 1 400 euros par an de nos revenus, soit 120 par mois, qu'elle voudrait nous imposer.

Côté travail en revanche, c'était une accumulation de chantiers supplémentaires, à faire en des temps de plus en plus réduits, avec la pression de la maîtrise pour nous faire travailler plus vite, parfois même seul, avec des palettes de placoplâtre dont les plaques pèsent plus de 60 kg, par exemple, à décharger seul. Avec des patrons qui ont osé insinuer que nous sommes des « fainéants », nous accuser de ne pas faire de rendement. Sans parler des conditions dans lesquelles on travaille : sans sanitaire, sans point d'eau correct



pour se laver les mains, sans lieu chauffé pour manger.

Le week-end a porté conseil. La lettre de la direction pour tenter de nous impressionner, reçue dès le samedi 6, a tapé dans le mille... puisque lundi 8 décembre au matin nous étions encore 150, ouvriers, apprentis, chefs d'équipe, aux portes de l'atelier ! La dizaine d'employés du bureau a aussi débrayé une heure le mardi. Une solidarité partagée par des

salariés d'autres entreprises venus sur place ou rencontrés lorsque nous sommes allés à quelques-uns les informer sur les chantiers.

Le 9 décembre, une délégation de grévistes et d'élus CGT de la Sogeb a rencontré la direction, qui a pleuré sur son sort pour ne rien accorder. Côté grévistes, la grève a été reconduite sans hésitation.

Correspondant LO

• LCL (ex-Crédit Lyonnais)

Des augmentations de salaire dérisoires... ou nulles

Comme chaque année à la même époque, la direction de LCL (ex-Crédit Lyonnais) a tenu ce qui s'appelle fort injustement la NAOE (Négociation annuelle obligatoire d'entreprise) sur les salaires. Si ces réunions ont bien un caractère obligatoire, il n'est aucunement question de négociation. En fait, la direction se contente d'annoncer ce qu'elle a prévu en matière d'augmentation générale des salaires.

Les années précédentes, elle faisait durer le suspense durant plusieurs semaines, ajoutant quelques miettes par-ci par-là pour essayer de faire croire aux syndicats et aux salariés qu'elle répondait aux revendications.

Cette année par contre, dès la deuxième réunion la direction a annoncé la couleur : une prime de 700 euros pour les salaires brut annuels au-dessous de 25 000 euros, plafond

qu'elle a passé à 26 000 euros lors de la troisième réunion.

Cette prime serait dégressive pour les salaires jusqu'à 26 600 euros (ces derniers toucheraient donc une prime de... 100 euros pour l'année !). Elle serait versée en une seule fois sous forme de prime, en janvier 2009, puis mensualisée à partir de 2010, sous forme d'augmentation de salaire ! La direction aurait-elle en tête que ces mesures, déjà dérisoires, servent pour les deux années à venir ?

Avec ce plafond de 26 600 euros, les deux tiers du personnel sont exclus d'une mesure générale, alors que tous ont vu leur pouvoir d'achat diminuer cette année encore.

La direction considère donc qu'au-delà de ce chiffre on est bien payé, puisqu'on ne bénéficie d'aucune augmentation de salaire. Mais ceux qui ont pris ces décisions, en l'occurrence les dix plus hauts salaires de l'entreprise, se sont partagé plus de 5 millions d'euros en 2007 !

Cerise sur le gâteau, la direction a profité de ces réunions pour annoncer que le prix du ticket-restaurant passerait de 7 à 7,50 euros ! On voit que ceux qui ont décidé cette augmentation ne se servent pas souvent de tickets-restaurant et utilisent plutôt les notes de frais.

Concrètement cela fera, à terme, une augmentation de 40 euros net par mois, pour ceux qui sont concernés par la prime maximale et à peine de 6 euros pour ceux qui toucheront le minimum. Il n'y aura rien pour la majorité d'entre nous. C'est bien loin de compenser la hausse des prix, et cela fait des années que c'est la même chose.

Dans les années 1990, le Crédit Lyonnais a été touché par la crise de l'immobilier et autres aventures financières, c'était l'époque du trou, et nous n'avions aucune augmentation.

Ces dernières années, l'entreprise annonce à nouveau de gros bénéfices. Mais les salai-

res sont très loin de suivre une telle progression.

Cette année, malgré la crise, le résultat brut d'exploitation de LCL pour les neuf premiers mois s'élève à 923 millions, en hausse de 37 % par rapport à la même période de l'an dernier. À comparer avec la mesure proposée, qui représente 4 millions d'euros pour l'année, soit 0,5 % de ce résultat brut pour les augmentations de salaire. C'est sûr qu'avec cela, il reste largement de quoi satisfaire les gros actionnaires.

Pendant des années, la direction a utilisé des prétextes pour ne pas nous augmenter. Elle expliquait que le Crédit Lyonnais était en difficulté, que les résultats étaient mauvais. La situation actuelle montre ces arguments pour ce qu'ils étaient : des mensonges purs et simples.

Correspondant LO

• Biarritz

Deux ouvriers noyés

Le 2 décembre, à Biarritz, trois ouvriers d'une entreprise toulousaine, travaillant dans les égouts de la ville à la rénovation des collecteurs des eaux pluviales et des eaux usées, ont été emportés par la montée des eaux lors d'une forte pluie.

Deux d'entre eux sont morts noyés par le flot, le corps de l'un n'ayant été retrouvé que quelques heures plus tard, dans le bassin du port de pêche.

Une enquête doit déterminer si, à ce moment de forte pluie, la présence à l'extérieur de deux autres ouvriers en guise de surveillance était suffisante pour éviter tout accident. On peut néanmoins s'interroger sur l'opportunité d'envoyer des ouvriers travailler dans les égouts, dans une telle situation dangereuse, quand chacun sait que les flots d'eaux charriées peuvent gonfler brutalement par temps de fortes pluies.

La mairie de Biarritz s'est bornée à déclarer, par la voix d'une porte-parole, qu'il s'agit « d'un réseau très ancien, ce qui fait que, lorsqu'il y a trop de pluie, l'eau est détournée vers la mer par un système de clapet ». « Tout le système a parfaitement bien fonctionné », a-t-elle conclu. Une satisfaction particulièrement indécente.

• Grèce

La colère de la jeunesse et celle des travailleurs

Quelques affrontements ont encore eu lieu mercredi 10 décembre à Athènes aux abords du parlement, alors que se déroulaient les manifestations syndicales prévues de longue date pour cette journée de grève générale de protestation contre la politique gouvernementale. Celle-ci intervenait alors que depuis quatre jours une partie de la jeunesse manifestait contre l'assassinat de sang froid d'un jeune de 15 ans, samedi soir 6 décembre, par un policier.

Une partie des jeunes, que la presse appelle les « anti-pouvoir », s'en sont pris violemment aux voitures, aux boutiques, aux banques ou aux supermarchés. Mais de toute évidence la protestation ne se limitait pas à ces groupes et embrassait une large fraction de la jeunesse avec la sympathie d'une bonne partie de la population. L'indignation à l'égard de la police est facilement partagée dans un pays où celle-ci a gardé en grande partie ses traditions des époques de dictature, celle des colonels qui a régné de 1967 à 1974, mais aussi celle des régimes précédents. Mais elle intervient aussi dans un climat de mécontentement à l'égard de la politique gouvernementale, encore aggravé par la crise.

La pauvreté et le chômage s'étendent, en effet, alors que les salaires stagnent et que les prix montent. Le gouvernement de droite de Caramanlis, qui prétend mener une politique de « modernisation » de l'économie marquée par des privatisations de services publics, des coupes dans leur budget ainsi que des attaques contre les retraites, est en même temps discrédité par des scandales à répétition. Comme dans les autres pays européens, ce même gouvernement qui recommande l'austérité à la population n'en a pas moins décidé un plan de sauvetage des banques, pour un montant de 28 milliards d'euros.

On comprend donc l'explosion de colère d'une jeunesse, y compris la jeunesse étudiante, qui ne se voit d'autre avenir que celui de chômeurs ou de travailleurs précaires dans une société en crise. C'est avec raison qu'elle s'en prend au gouverne-

ment et à ses représentants, et sa colère est certainement partagée par une grande partie des travailleurs et des couches populaires. Mais il est certain que les actions violentes, destructrices et gratuites, ne sont pas celles qui peuvent le mieux entraîner celles-ci dans la lutte. Or, au-delà de la protestation contre l'action odieuse de la police, c'est bien le problème posé par toute la situation.

À la veille de la grève du 10 décembre, les organisations syndicales étaient visiblement embarrassées par le climat de tension. Le parti communiste KKE, la formation la plus importante issue du Parti Communiste Grec des années 1950, a pour sa part, tout en s'en prenant au gouvernement, recouru à une explication policière, déclarant que le noyau dirigeant des « anti-pouvoir » suivait un plan préétabli « pour s'en prendre aux travailleurs et déstabiliser la



Sur la pancarte : « À bas le gouvernement qui assassine ».

situation politique ». Mais la situation met aussi en accusation l'incapacité des grandes confédérations et des principaux partis de gauche à offrir une perspective de lutte aux travailleurs, aux couches populaires et à la jeunesse, contre les conséquences de la crise et la politique gouvernementale.

Il est vrai que le dirigeant du parti socialiste Pasok, Papan-dréou, a de son côté appelé à la démission du gouvernement, comptant visiblement sur des élections anticipées. Mais les expériences précédentes du Pasok au gouvernement montrent que les couches populaires n'auraient pas grand-chose à

espérer de son éventuel retour au pouvoir. Il faudra que les travailleurs et la jeunesse sachent mettre en avant leurs exigences pour imposer leur droit à la vie, face au cynisme et à la rapacité des dirigeants et des financiers responsables de la crise.

André FRYs

La police assassine

C'est samedi soir 6 décembre à Athènes que l'étudiant Alexandros Grigoropoulos, âgé de 15 ans, a été tué par un policier. Il se trouvait avec d'autres jeunes dans le quartier central d'Exarchia, quand ils se sont querellés avec des policiers en voiture. Probablement, durant ces discussions animées, quelques bouteilles ont-elles volé. Alors que l'altercation semblait terminée, deux policiers sont descendus de la voiture et se sont dirigés de nouveau vers le groupe de jeunes. Un policier aurait alors fait feu, laissant le jeune homme agonisant sur le pavé.

Selon les témoins oculaires, il n'y aurait eu envers le policier aucune menace réelle qui puisse justifier l'usage des armes : le jeune aurait été assassiné à froid. La nouvelle a fait en quelques instants le tour de la Grèce et, déjà en fin de soirée, de nombreux jeunes manifestaient leur indignation dans la rue.

Le ministre de l'Intérieur

Prokopis Pavlopoulos a présenté sa démission, aussitôt repoussée par le Premier ministre. Les milieux gouvernementaux, après avoir assuré que « toute la lumière » serait faite sur l'événement, ont commencé à répandre la thèse expliquant l'homicide par le « mauvais caractère » et « la situation psychologique » du policier, tout en le décrivant aussi comme un « professionnel sérieux, père de trois enfants ». Mais l'explication est plutôt à rechercher dans l'usage et la formation de la police tels que l'État les conçoit pour avoir un corps apte à maintenir « l'ordre démocratique », tel qu'on appelle celui-ci depuis que la dictature militaire des colonels s'est écroulée en 1974.

Le jour suivant, dimanche 7 décembre, le SY.RIZ.A, une coalition de gauche qui a recueilli 5 % aux dernières élections et est représentée au Parlement, se retrouvait avec d'autres organisations devant le musée archéologique national pour protester. La participation était massive, démontrant que des couches importantes de la population, émues par cet épisode barbare, étaient

disposées à exprimer leur colère. Quelques minutes après le départ du cortège des groupes de jeunes, ceux que les médias définissent comme appartenant au mouvement « anti-pouvoir », s'en sont détachés et ont commencé à briser des vitrines, à mettre le feu à des voitures et des boutiques, à détruire des banques et des supermarchés, apparemment convaincus que c'était là le meilleur moyen de combattre le « pouvoir ». Le cortège n'a pas résisté. Pris entre l'action des groupes « anti-pouvoir » et la réaction violente de la police, il s'est dissous rapidement. Jusque dans la soirée le centre d'Athènes est devenu un champ de bataille entre ces groupes et la police.

Les manifestations ont continué le lundi, touchant les principales villes grecques. Dès le matin, les étudiants sont descendus dans la rue et l'après-midi les manifestations de protestation ont eu lieu à Salonique et Athènes. Dans cette dernière ville a eu lieu une manifestation des différentes organisations de gauche tandis que le parti communiste KKE, comme c'est sa tradition, pré-

férait manifester de son côté.

Mardi 9 décembre encore, une grande manifestation d'étudiants et d'enseignants avait lieu, ces derniers ayant déclaré une grève de trois jours. En même temps se déroulaient non loin de là les funérailles du jeune Alexandros. De nouveau des affrontements avaient lieu avec la police.

Parallèlement à ces manifestations avaient lieu de nouveaux incidents, des saccages, des attaques à des postes de police, des incendies, apparemment de façon encore plus intense que les jours précédents. La participation de couches de la jeunesse à ce type d'actions, qui souvent ont lieu également aux côtés des manifestations syndicales, est certainement un révélateur de la façon dont la crise économique, le chômage, la précarité du travail, peuvent désespérer bien des jeunes ; même si les actions auxquelles ils se livrent n'ouvrent malheureusement pas plus de perspectives.

Correspondant LO